



Ottignies Louvain-la-Neuve



Bulletin Communal Officiel

BONNE ANNÉE !



56

DÉCEMBRE
1991

VILLE UNIVERSITAIRE JUMELÉE AVEC
JASSANS-RIOTTIER (FRANCE) ET VESZPRÉM (HONGRIE)

PÉRIODIQUE BIMESTRIEL - OTTIGNIES

EN COUVERTURE :

Les guirlandes tendues au-dessus des rues du centre de la localité contribuent à l'animation souhaitée par les Associations des Commerçants et les Autorités communales, très attentives au développement économique de la Ville.

BULLETIN OFFICIEL COMMUNAL

distribué gratuitement dans toutes les boîtes aux lettres d'Ottignies Louvain-la-Neuve

Rédaction, Administration,
Publicité :
José Desmet

Avenue des Combattants, 30
Tél. 437906

Réalisation Technique :
Photocomposition N. Dieu-Blondiau
et Imprimerie J. Dieu-Brichart
Chaussée de La Croix 47
1340 Ottignies
Tél. 415024

- Les articles signés n'engagent que leurs auteurs.
- Reproduction des textes autorisée en mentionnant l'origine complète.
- Reproduction des annonces commerciales interdite.

PROCHAINES PUBLICATIONS

Les Infos doivent nous parvenir un mois avant la sortie de presse :

- N° 57 : 21 février 1992
- N° 58 : 17 avril 1992
- N° 59 : 12 juin 1992
- N° 60 : 21 août 1992
- N° 61 : 16 octobre 1992
- N° 62 : 18 décembre 1992

N° 56 LES TITRES

Les vœux	3	Économie	16
Magazine	4	Culture et loisirs	18
Participation	6	Sports	20
Autant Savoir	8	Environnement	22
Actualité sociale	10	A votre avis	23
Jeunesse d'aujourd'hui	14	Bloc-notes	24

EN EXERGUE :

Logement		Tarif téléphonique social	11
La Province de Brabant intervient	8	Littérature	
Agressions		Prix de la Nouvelle	19
Aide financière possible	9		
Chômage			
Nouvelle réglementation	10		

ENCART :

GUICHET DE L'ÉNERGIE DOSSIER DÉCHETS

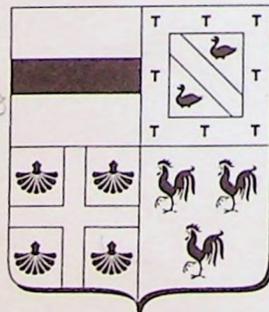
AVIS A VOS CORRESPONDANTS OCCASIONNELS

Vu l'abondance des matières nous vous demandons de limiter vos messages à 10 lignes dactylographiées maximum. Merci pour votre compréhension.

NOUVELLES ARMOIRIES

Le Conseil communal a récemment adopté les nouvelles armoiries que la Ville portera désormais officiellement (voir photo p. 24). En voici la description héraldique :

« Écartelé, au 1 d'or à la fasce d'azur (Spangen pour Ottignies et Mousty), au 2 d'azur à la bande d'or accompagnée de deux colombes d'argent becquées et membrées de gueules, à la bordure du second cachée de huit taus du premier (Coloma pour Céroux), au 3 d'azur à la croix d'or cantonnée de quatre coquilles du même (armoiries d'Anne-Josèphe de la Croix, abbesse de l'abbaye cistercienne de Florival de 1733 à 1749 - ces armes sont encadrées dans un mur de la ferme du Biéreau, sur les terres de laquelle est érigé le complexe universitaire), au 4 d'or à trois coqs de gueules (Limelette) »



AVEC NOS MEILLEURS VŒUX !



Avec l'année qui s'achève, nous aurons parcouru la moitié de la législature communale.

Belle occasion pour faire avec vous le bilan du travail effectué en 3 ans. Ce fut l'objet des Assemblées d'habitants réunies en novembre dans chacune des anciennes communes et à Louvain-la-Neuve.

Partout, le dialogue a été franc, la critique constructive et les suggestions abondantes et variées.

Domage cependant que les habitants ne soient pas plus nombreux à participer à ce contact direct — que peu de villes organisent — entre les citoyens et les élus responsables de la gestion communale.

Que faut-il retenir, d'une façon générale, de ces échanges de vues ?

Une brassée de satisfactions, une pincée d'inquiétude, une bonne dose d'impatience.

Passons rapidement sur les motifs de satisfaction ; ils sont réels dans plusieurs domaines : participation, enseignement, culture, sports, politique sociale, ouverture au monde,...

L'inquiétude se manifeste surtout à l'égard de problèmes de la vie quotidienne : le bruit, la vitesse, la sécurité, la propreté, le cadre de vie, ... mais aussi à l'endroit de problèmes plus généraux d'aménagement du territoire. Les projets de densification de l'habitat dans le centre d'Ottignies (pour éviter le développement anarchique de lotissements dans les quartiers et répondre à un réel besoin de logements à Ottignies), la mise en œuvre d'un nouveau plan de circulation dans le centre de la localité (afin d'augmenter la

sécurité de tous tout en donnant au cœur de votre cité un caractère agréable et humain), certains aménagements de grandes voiries suscitent, il est vrai, questionnement et incrédulité quant à leur efficacité réelle.

Certes, la tendance à faire le bonheur des gens malgré eux existe un peu partout. Ce n'est pas notre philosophie. C'est pourquoi, nous multiplions les réunions de concertation avec toutes les personnes concernées par une modification de leur environnement.

Quant à l'impatience, elle concerne surtout des travaux promis (parfois) de longue date : reprofilage de rues, pose d'égouts, épuration des eaux usées, ... Il faut savoir que les étapes administratives à franchir pour qu'aboutissent un dossier prennent plusieurs mois, voire plusieurs années. Mais, nous

pouvons l'affirmer, la plupart des dossiers qui intéressent des quartiers depuis longtemps sont cette fois tout à fait bouclés, Les chantiers seront donc ouverts en 1992 ... avec les désagréments inévitables qu'ils engendrent provisoirement, mais que chacun(e) — nous en sommes convaincus — acceptera de prendre avec équanimité.

Voici Noël, voici l'an nouveau.

Notre Ville a revêtu sa plus belle parure.

Goûtons-y la joie de vivre.

Quant à 1992, faisons que tous ensemble, l'année soit pleine de ces petits émerveillements qui enrichissent la vie et donnent à notre communauté sa dimension conviviale.

Bonne et heureuse année à Tous.

Le Collège des Bourgmestre et Échevins
V. Féaux, Bourgmestre (empêché)
A. André, 1^{er} Échevin, Bourgmestre f.f.
J. Benthuis, J. Lega, J. Sablon, A. Galban, Échevins
A. Obsomer, Secrétaire communal

IN MEMORIAM

GASTON SIMON

RAOUL PIERRE

Natif du Blanc-Ry, Gaston Simon y voit le jour le 31 janvier 1906 de Hubert Simon et Marie Puttemans.

Très jeune il s'intéresse à la mécanique et s'établit garagiste rue du Monument.

En mai 1940, il participe à la campagne des 18 jours. Très tôt il s'intéresse à la vie communautaire et devient membre du Bureau de Bienfaisance. Sportif, il anime le club de football « Royal-Ottignies-Stimont » dont il deviendra le Président.

Le 15 janvier 1947 il siège pour la première fois au Conseil communal sur les bancs de l'opposition et dans les rangs du P.S.C. auquel il restera profondément attaché, à tel point qu'il en assumera longtemps la présidence.

Avec son « poulain », Yves du Monceau, il préparera l'implantation de l'U.C.L. d'abord, la fusion des communes ensuite.

Le 21 avril 1971, ce célibataire endurci devient Echevin de l'État Civil et aura notamment pour mission de célébrer les mariages ... des autres ! Il assumera cette charge jusqu'à fin décembre 1976 au moment où Joseph Pierson reprendra le flambeau. Il siégea au Conseil communal jusqu'au 2 janvier 1983.

Gaston Simon, haute figure de la vie locale, nous a quittés le 1^{er} décembre.

Né à Ottignies le 9 septembre 1914, Raoul Pierre avait épousé en 1938 Marie Goossens, originaire d'Overijse. Après la guerre le couple était venu s'installer à Blocry qu'il ne devait plus quitter.

Bien connu de tous, Raoul Pierre s'est profondément attaché à la vie de son quartier où il a participé étroitement à la vie associative d'abord, politique ensuite. Il fut Conseiller communal, membre du C.P.A.S. et de la Fabrique d'Église St-Joseph.

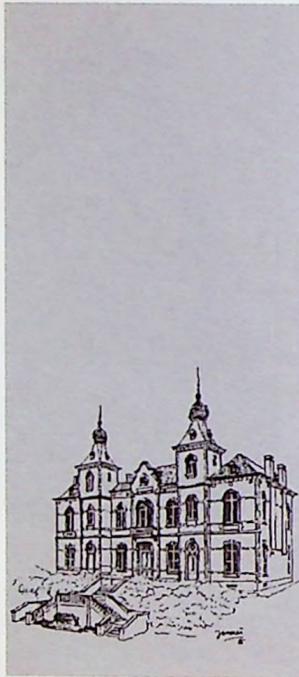
Il avait un cœur d'or et une haute estime pour l'être humain, dont il avait vu les libertés bafouées au cours de quatre années de captivité dans les camps de l'Allemagne hitlérienne.

Il est décédé le 12 novembre dernier.

A toutes les familles endeuillées nous présentons nos plus vives condoléances.

APPROUVÉ

EN SÉANCE
DU CONSEIL COMMUNAL



Séance du 29.10.91

Décide de fixer un nouveau règlement de police relatif à la salubrité publique.

Décide l'organisation des garderies et surveillances dans les écoles communales.

Approuve la convention quadripartite relative à la gestion et à l'animation des infrastructures culturelles de la Ville.

Approuve la création d'un pré-gardiennat à l'école de Blocry et l'acquisition d'un terrain destiné à l'extension de cet établissement.

Approuve l'acquisition du parc à conteneurs de LLN et le projet de convention en vue de sa gestion.

Approuve le compte 1990 de différentes Fabriques d'Églises.

Approuve le cahier des charges et le projet de construction d'un nouveau ballodrome à la rue de l'Invasion (aménagement d'un jeu de balle et d'une partie de parking).

Adopte provisoirement le plan d'alignement établi en vue de l'aménagement de la chaussée de La Croix.

BONNE
NOUVELLE !

ÉCLAIRAGE
PUBLIC

L'avenue des Droits de l'Homme (Blanc-Ry) et le prolongement de la chaussée de La Croix ont été récemment équipés d'une installation d'éclairage public.

Un bon outil est signé
SANDVIK
et **BAHCO**

serrurerie décorative de style

perceuses, scies et meuleuses toujours en promotion !

tout l'outillage Metabo pour le travail du bois !

tout l'outillage de qualité pour le jardinage !

toute la serrurerie décorative de style !

toutes les nouveautés pour les bricoleurs !

toute la nouvelle gamme de perceuses Metabo avec variateur électronique !

toujours les meilleurs prix et les bons conseils !

MELAIN Rue des Deux Ponts, 17-19
1340 Ottignies
Tél. : 010/41 41 61

BIENVENUE

PATRICK PIRET-GÉRARD

Médecin installé à Cérroux, Patrick Piret-Gérard a été récemment installé membre du C.P.A.S.

Dynamique et très attentif à tout ce qui touche aux problèmes de société, Patrick Piret-Gérard s'est impliqué activement dans les commissions consultatives et notamment dans les domaines social, famille et santé.

Il s'intéresse également aux relations avec les pays de l'Est moins favorisés. Ainsi a-t-il contribué à l'établissement d'une Charte de confraternité entre les communautés médicales de Veszprém (Hongrie) et de notre entité.

Avis aux responsables d'associations

Le service information tient à la disposition du public un fichier reprenant les coordonnées des Associations.

En cas de modification de votre Comité, veuillez nous en avvertir.
Tél. 437906.

CÉRÉMONIES PATRIOTIQUES

Au cours des traditionnelles Fêtes de l'Armistice (11 novembre) la délégation officielle a déposé des gerbes de fleurs aux pelouses d'honneur et aux monuments aux morts. Elle a accueilli le flambeau sacré venant de Court-Saint-Étienne et l'a acheminé vers Limal.

En outre, un Te Deum a été chanté en l'église St-Remi à l'occasion de la Fête de la Dynastie.



RIGOT

Notre cliché : entourés des anciens combattants, les membres de la délégation officielle respectent la minute de silence, avant que Mme André, Bourgmestre f.f., dépose la gerbe au pied du mémorial.

ZANDE

LE ROND DE CUIR



RIGOT

Zande Copette, le géant dû à l'initiative du personnel communal animé par Alain Chevallier, a été baptisé à l'occasion de fameux Festival des Géants.

Marraine : Mme Sambrée, secrétaire communal honoraire de Cérroux-Mousty.

Parrain : Albert Barbiaux, chef magasinier communal pensionné.

Ets CLERBOIS s.a.

Concessionnaire PEUGEOT

Nouvelle direction Alain et Guy PETIT

Chaussée Provinciale 122 • 1341 Ottignies • Tél. (010) 61 22 50

CARROSSERIE TOUTES MARQUES • AGRÉÉE SMAP et PS



PEUGEOT 405
L'EXPRESSION DU TALENT.

NOUVEAU dans la région !



l'élevateur KOMATSU

en vente chez

Ets Noël G.

Avenue Albert 1^{er} 43 - 1342 Limelette

Tél. (010) 41 31 90

Electrique • Diesel • Essence

TYCOM

010/41 01 90
chaussée de la croix, 7 1340 ottignies

VIVRE AU NICARAGUA

MASAYA : UNE VILLE MÉTISSÉE ET FIÈRE DE L'ÊTRE

Un vidéo a été réalisé à l'occasion du jumelage entre Ottignies Louvain-la-Neuve et Masaya, au Nicaragua. Il s'agit d'un film de 25 minutes, comprenant deux parties.

La première est consacrée à la ville même de Masaya, à son environnement, à sa population, à ses activités économiques, à son histoire...

La deuxième partie est consacrée aux régions paysannes qui entourent la ville de Masaya et qui font partie de la Municipalité. Il s'agit surtout des luttes paysannes pour la terre et de l'organisation des coopératives agricoles.

Des copies de cette vidéo sont disponibles auprès du Comité de Jumelage (ou chez OGGI, avenue des Combattants 46 à Ottignies Louvain-la-Neuve, tél. 41 49 34) au prix de 500 FB la cassette (450 FB pour les associations de la commune d'Ottignies Louvain-la-Neuve).

Bon de commande

à renvoyer au Comité de Jumelage Ottignies LLN-Masaya,
avenue Sainte-Gertrude 5, 1348 Ottignies Louvain-la-Neuve

Veillez me faire parvenir _____ copies du vidéo « Vivre au Nicaragua - Masaya : une ville métissée et fière de l'être » au prix de _____ FB^(*) la copie.

Je verse en ce jour la somme de _____ FB au CCP : 000-1306044-36^(**)

Nom : _____

Adresse : _____

Date

Signature

(*) 500 FB prix normal ; 450 FB pour les associations de la commune d'Ottignies Louvain-la-Neuve.

(**) N'oubliez pas de mentionner vos coordonnées sur votre virement. Les cassettes vous seront envoyées dès réception du versement.

LA PARTICIPATION

UN CONCEPT, UNE RÉALITÉ
À OTTIGNIES LOUVAIN-LA-NEUVE

Un des points d'ancrage actuel, c'est la politique de participation menée par les différents Échevins, les Services de la Ville et du C.P.A.S., les organismes divers conventionnés ou en partenariat. Ceci permet de tisser à travers tous les services rendus à la population, une meilleure disponibilité, un dynamisme qui privilégie le rapport humain et combat la routine...

Bref : des outils de Participation sont à la disposition des citoyens qui le désirent ; ceci leur permet de prendre véritablement en mains le destin de

leur Ville, de partager les propositions, les suggestions et donc d'influencer les décisions en tenant compte de l'intérêt général.

Bien sûr, cela réclame une certaine prise de responsabilité. C'est la rançon d'une démocratie vécue... Il faut s'en réjouir.

Vous trouverez ci-dessous l'ensemble des coordonnées vous permettant de joindre directement les acteurs de la vie Participative à Ottignies Louvain-la-Neuve.



Coiffure Monique

Rue Chapelle aux Sabots 22
Limauges (Céroux-Mousty)
Téléphone (010) 61 24 33



• Banc solaire à votre disposition

Fermé lundi et mercredi après-midi

CONSEIL COMMUNAL DES ENFANTS

LISTE DES CONSEILLERS

Claire Verhaegen
Avenue Montgomery 14
1340 Ottignies

Sophie Huart
Place des Primevères 4
1348 Louvain-la-Neuve

Sébastien Courtois
Rue de l'Angélique 6
1348 Louvain-la-Neuve

Geoffroy Fraipont
Rue Ernest Berthet 20
1341 Cérroux-Mousty

Véronique Leroy
Rue des Tisserands 10
1348 Louvain-la-Neuve

Véronique Vanroye
Rue de la Marjolaine 25/101
1348 Louvain-la-Neuve

Antoine Pirenne
Rue Léon Dekaise 12
1342 Limelette

Isabelle From
Rue du Petit-Ry 52
1340 Ottignies

El Masri Jihad
Rue des Annettes 20
1348 Louvain-la-Neuve

Bijou Lokota
Rue Constantin Meunier 1/002
1348 Louvain-la-Neuve

Sandra Stainier
Rue du Lac 5
1348 Louvain-la-Neuve

Ariane Riveros
Boucle des Métiers 19
1348 Louvain-la-Neuve

Guillaume Catoire
Rue du Petit-Ry 65A
1340 Ottignies

Bieuc Labieuse
Avenue Bontemps 20
1340 Ottignies

Emilie Poffe
Rue de la Limite 44
1341 Cérroux-Mousty

P.P. Van Keymeulen
Clos des Albatros 11
1341 Cérroux-Mousty

Cécile Danneels
Rue de l'Invasion 112
1340 Ottignies

Dorian Dedave
Rue du Culot 41
1341 Cérroux-Mousty

Michaël Degimbe
Clos de la Rivière 45
1342 Limelette

Sarah Delwiche
Rue de la Malaise 24
1340 Ottignies

Magali Cocriamont
Rue de Villers 17
1348 Louvain-la-Neuve

Vincent Treutens
Avenue des Genêts 2
1342 Limelette

Sébastien Henault
Rue des Coquerées 4
1341 Cérroux-Mousty

Nathalie Mpezo
Clos Marie Doudouye 7
1340 Ottignies

Michaël Sonck
Rue du Chemin de Fer 5
1340 Ottignies

Leokadie Vansita
Rue de l'Invasion 121
1340 Ottignies

PROJETS ET IDÉES CONCRÈTES

Le Conseil s'est réuni le 29.05.91 et a décidé :

1. *Modification du tracé du passage pour piétons route du Longchamp à Blocry - Rapporteurs : C. Allemon et J.P. Mahiant*

Propose le redressement du passage pour piétons situé face à l'avenue des Échassiers :

- le déplacement de l'arrêt de bus de 2 ou 3 mètres vers le carrefour du Longchamp
- le marquage de l'emplacement de bus au sol.

2. *Actions coins souillés - Rapporteur : C. Bury*

Propose une action de sensibilisation via les différentes écoles de la Ville, en quatre phases :

- septembre : inventaire de tous les lieux souillés par les enfants des écoles

- fin septembre : réalisation de la liste de tous les lieux souillés et distribution de celle-ci par école

- octobre : réalisation de panneaux par les enfants des différentes écoles (texte et fond)

- fin octobre : mise en place de tous les panneaux le même jour à la même heure avec campagne de diffusion médiatique (presse audio-visuelle et écrite).

Propose d'affecter, suivant estimation, une partie du budget octroyé à cette fin pour fourniture aux écoles de panneaux standards 40/60 cm imperméables (plastifiés ou vernis).

3. *Action de réaménagement de la piste de santé du Bois des Rêves - Rapporteur : A. Pirenne*

Propose à la Province du Brabant, propriétaire du Bois des Rêves, le réaménagement de la piste de santé.

4. *Action « Garder la Dyle propre » - Rapporteurs : J. Gaudier et S. Huart*

Propose une campagne de sensibilisation concernant la Dyle, en deux phases :

A. Installation de cinq grandes affiches dans cinq endroits d'Ottignies près de la Dyle :

- quartier de Limelette, parking Renard, le pont dans Ottignies (Carette), parking du Douaire et le pont de Mousty ;
- distribution d'affichettes aux riverains.

B. Quinze jours après le placement des cinq grandes affiches :

- installation d'une seconde affiche sur la première ;
- distribution d'une seconde affiche toute boîte aux riverains, identique à la première, mais au verso de laquelle demande leur serait faite s'ils sont sensibles à la démarche de placer celle-ci à leur fenêtre pendant 15 jours.

5. *Bus-atelier itinérant dans la Ville - Rapporteur : A. Pirenne*

Marque son accord de principe sur la poursuite de recherche de mécènes en vue du financement du projet de bus-atelier.

6. *Action rond-points fleuris - Rapporteur : C. Bury*

Propose aux différents responsables de fleurir les ronds-points, par des plantes persistantes.

CALENDRIER DES SÉANCES 1991-1992

22 janvier 1992 :
second conseil

12 février 1992 :
groupes de travail

18 mars 1992 :
13 h 00 à 14 h 30 : groupe 1
14 h 30 à 16 h 00 : groupe 2
16 h 00 à 17 h 30 : groupe 3

1^{er} avril 1992 :
troisième et dernier conseil de l'année scolaire

6 mai 1992 :
bilan groupes de travail
13 h 00 à 14 h 30 : groupe 1
14 h 30 à 16 h 00 : groupe 2
16 h 00 à 17 h 30 : groupe 3

Les conseillers, les enseignants et les directeurs d'écoles sont invités à noter les dates reprises ci-dessus dans leur agenda.



Les jeunes Conseillers entourant M. Benthuyts, Échevin de la Participation, et M. Obsomer, Secrétaire communal.

INTERVENTIONS EN MATIÈRE DE LOGEMENT

Prêts complémentaires à l'achat / la construction d'une habitation

Montant maximum :
300 000 frs (350 000 frs pour les ménages comprenant au moins 3 enfants à charge et pour les ménages avec un handicapé moteur).

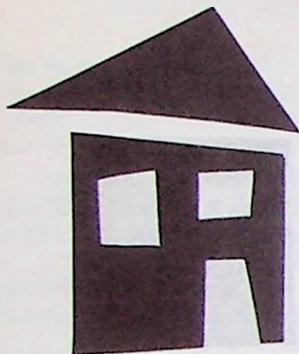
Montant minimum :
100 000 frs.

Taux d'intérêt :
5,5 % ou 7 % suivant les revenus.

Durée :
20 ans maximum.

Conditions :

- valeur vénale en vente forcée < 3 500 000 frs (4 000 000 frs pour les ménages comprenant au moins 3 enfants à charge et pour les ménages avec un handicapé moteur) ;
- avoir obtenu le maximum comme prêt en principal (minimum 60 % de la valeur vénale) ;
- ne pas avoir la jouissance d'une autre bien immobilier ;
- revenus maximum : revenus imposables du ménage de l'avant-dernière année précédant la demande :
< 1 000 000 frs = taux d'intérêt 5,5 %
< 1 200 000 frs = taux d'intérêt 7 %.
Ces revenus maxima sont majorés de 55 000 frs par enfant à charge ;
- revenus minimum : les emprunteurs doivent après déduction des mensualités à



rembourser pour les différents prêts disposer d'un montant d'au moins 20 000 frs pour 1 personne + 4 500 frs par personne supplémentaire ;

- lorsque les demandeurs ne disposent que de revenus insuffisants, une tierce personne peut se porter garant pour le remboursement du prêt ;
- les prêts sont consentis sur base d'un acte sous seing privé ;
- le remboursement du prêt est couvert par une assurance-vie à prime unique, contractée auprès de la S.M.A.P. ;
- la demande doit être introduite :
— pour l'achat : endéans les 3 mois après la signature de l'acte du prêt en principal
— pour la construction : endéans les 18 mois après la signature de l'acte du prêt en principal.

Prêts pour la rénovation d'habitations

Mêmes conditions que pour le prêt complémentaire pour l'achat ou la construction.

La demande doit être introduite avant l'exécution des travaux.

Montant maximum :
500 000 frs.

Le montant total des interventions provinciales en matière de logement (prêt achat ou construction + prêt pour rénovation) ne peut dépasser en aucun cas 600 000 frs (700 000 frs pour une famille nombreuse ou famille avec un handicapé moteur).

Montant minimum :
100 000 frs.

Le délai d'exécution des travaux est de 18 mois.

Une première tranche de maximum 200 000 frs est liquidée dès l'accomplissement des formalités de liquidation. Le solde est versé par tranches de minimum 50 000 frs, sur base de factures présentées.

Primes à l'adaptation de logements occupés par une personne âgée ou handicapée

Uniquement les travaux qui adaptent l'habitation à la condition physique de la personne âgée ou handicapée sont pris en considération.

Le montant de la prime est fixé à 50 % du coût des travaux avec un maximum de 75 000 frs.

Il faut que les demandeurs soient âgés d'au moins 65 ans ou soient handicapés, qu'ils ne possèdent pas d'autres biens immeubles et que leurs revenus ne soient pas supérieurs aux montants fixés dans le règlement (VIPO).

Renseignements supplémentaires concernant ces interventions peuvent être obtenus à l'adresse suivante :

Gouvernement Provincial du Brabant
Service 51
Rue du Chêne 22
1000 Bruxelles
Tél. (02) 515 76 63

**Gardez
la Ville
propre !**

Marché des Boissons

Etablissements Dubois - Céroux-Mousty

Rue Clovis Dumont 22

Dépositaire des meilleures bières, eaux et limonades belges et étrangères, lait, apéritifs, vins et alcools

Plus de 700 produits exposés

Tél. 010/616121 - 616097

Heures d'ouverture : du Mardi au Vendredi de 13 h 30 à 18 h
Samedi de 9 h à 16 h - Fermé le Lundi

1926 Produits de qualité et qualité du service **1991**



lootvoet

Plomberie • Chauffage
Membre du Centre Scientifique
et Technique de la Construction
Tél. 41 42 45

PIERSON
C'est BON



010/41.42.43

VICTIME D'UNE AGRESSION

Un Fonds spécial peut, sous certaines conditions, apporter une aide financière aux victimes d'actes de violence

C'est en 1985 que le Ministère de la Justice a créé ce Fonds spécial d'aide aux victimes d'actes intentionnels de violence. Conçu au départ pour venir en aide aux victimes d'actes de terrorisme ou de banditisme, ce Fonds peut, d'une façon plus générale, aussi aider les victimes d'actes intentionnels de violence (les dommages qui résultent d'accidents sont donc exclus).

De tels actes sont malheureusement devenus monnaie courante : dame âgée malmenée par un voleur qui veut lui voler son sac, jeune écolier qui reçoit une râclée d'autres du même âge, jeune femme agressée dans le métro...

Les victimes de ce genre d'actes, ou leurs proches, risquent parfois de devoir faire face à des problèmes financiers, en plus de leur souffrance physique et morale. En effet, il n'est pas rare que la victime doive être

hospitalisée, qu'elle subisse une invalidité temporaire ou permanente, voire qu'elle décède suite à ses blessures.

Lorsqu'il apparaît que les *dommages matériels* ne pourront pas être indemnisés suffisamment par d'autres voies (lorsqu'aucune assurance n'intervient ou lorsque le coupable est condamné mais se révèle insolvable, par exemple), la victime peut demander l'intervention du Fonds. Selon la loi, les *dommages moraux* ne donnent en principe pas lieu à indemnisation mais, dans la pratique, la commission chargée d'examiner l'octroi des aides attribue éventuellement pareille indemnisation.

Le montant de l'indemnité est fixé « en équité », compte tenu de la situation financière du demandeur. L'aide ne peut dépasser le montant du dommage subi, diminué de 10 000 F et, par ailleurs, l'intervention maximale est plafonnée à 2 000 000 F.

La procédure à suivre pour obtenir une aide est décrite dans la brochure gratuite qui

s'obtient auprès du secrétariat de la commission d'aide aux victimes d'actes intentionnels de violence (Ministère de la Justice, place Poelaert 3, 1000 Bruxelles, tél. (02) 509 92 87). Un modèle de demande est également fourni.

Notre commentaire

S'il faut saluer l'existence d'un tel Fonds, regrettons que certains problèmes subsistent néanmoins.

Le Fonds est trop peu connu du grand public.

Trop souvent, les victimes n'en entendent parler qu'au moment où elles s'adressent à un avocat. Or, tout le monde ne fait pas appel à un avocat. Selon nous, ce rôle d'information devrait être assuré par les premiers interlocuteurs de la victime : la police ou la gendarmerie. Tel n'est pas toujours le cas.

L'attente d'une indemnisation est longue.

Premièrement, la demande d'indemnisation ne peut pas être introduite immédiatement. La

commission exige, et c'est normal, que les faits soient prouvés et que l'affaire soit clôturée du point de vue pénal. Ce qui, malheureusement, peut parfois durer des années.

Deuxièmement, la décision même de la commission n'est prise qu'après une, deux, voire trois années d'attente. Le législateur a en effet prévu une procédure lourde et complexe. De plus, si une expertise médicale doit être réalisée, comme c'est souvent le cas, l'octroi d'indemnités est de nouveau reporté.

Que faire ?

Les victimes (ou leurs proches) qui ont subi de graves dommages ne doivent surtout pas hésiter à s'informer de leurs droits auprès de la commission.

Si vous ne vous sentez pas de taille à affronter la procédure, vous pouvez envisager le recours à un avocat.

Rappelons à ce propos que les avocats affichant le logo « 1^{er} Conseil » ne vous réclameront jamais plus de 1 000 F lors d'un premier entretien.

ÉCONOMISEZ ÉNERGIE ET MATIÈRES PREMIÈRES !

j'ai un
LOOK
à la Smilla
très chouette!

PAPETERIE

« *Le Script* »

- Fournitures de bureau
- Articles pour étudiants et écoliers
- Carterie - gadgets

 Centre Commercial du Douaire
1340 Ottignies
Tél. : 010/41 19 19

 **lootvoet**
Plomberie • Chauffage
Membre du Centre Scientifique
et Technique de la Construction
Tél. 41 42 45

PIERSON
C'est BON 


010 / 41.42.43

CHÔMAGE

ATELIER POUR LA RECHERCHE D'EMPLOIS

La 7^e Journée de l'Emploi, organisée par la Ville et le C.P.A.S. d'Ottignies Louvain-la-Neuve ce jeudi 24 octobre sous la houlette de Madame Galban, Échevin de l'Emploi, coïncidait, cette année, avec les 24 heures vélo qui ont eu lieu sur le site.

Est-ce cela qui a amené plus de monde encore qu'à l'habitude ou est-ce le retentissement des nombreux contacts qui se nouent ce jour-là ? Toujours est-il que les demandeurs d'emploi sont venus très nombreux pour rencontrer les quelque 60 employeurs qui offraient un éventail de 340 postes à pourvoir.

De plus, le FOREM était de la partie avec une impressionnante banque de données.

Un espace vidéo réalisé en partenariat avec TVCom a diffusé sept heures durant, des annonces et des recommandations sur l'insertion professionnelle.

Le Ministre-Président Valmy Féaux de la Communauté française a tenu à venir rehausser cette journée de sa présence.

Une grande première, c'est que sur place, se trouvait une équipe de professionnels pour aider les demandeurs d'emploi à préciser leur profil, à rédiger leur curriculum vitae ou leur lettre de demande d'emploi.

Cet atelier fonctionne avec la collaboration de l'I.A.G. (Institut d'Administration et de Gestion de l'U.C.L.) et a fait preuve, tout au long de l'année écoulée, qu'il était une réponse à une réelle demande des chercheurs d'emploi. En effet, par ce biais, 19 personnes ont su s'insérer sur le marché de l'emploi.

Chacun peut participer gratuitement à ces Ateliers de Recherche Active de l'Emploi qui ont eu lieu le 2^e mardi du mois de 14 h 00 à 16 h 00, au Centre Culturel d'Ottignies.

Pour inscription et contact, téléphonez au (010) 436511.

Annie GALBAN-LECLEF
Échevin des Affaires sociales
et de l'Emploi

NOUVELLES RÈGLEMENTATIONS

Depuis le 1^{er} octobre de cette année, les chômeurs sont soumis à un nouveau régime de contrôle. Nous vous en rappelons les tenants et aboutissants.

Carte bleue C 3 A

Vous devez, en principe, vous présenter les 3 et 26 de chaque mois. Si ce ou ces jours tombent un samedi, un dimanche, un jour férié ou un jour pour lequel le Ministre a accordé une dispense générale de contrôle, vous devez vous présenter le premier jour ouvrable qui suit.

Si vous êtes absent un de ces jours pour quelque raison que ce soit (travail, maladie, vacances, dispense individuelle,...), vous devez vous présenter le premier jour de chômage qui suit. N'attendez donc pas le jour de présentation fixe qui suit !

Carte verte C 3 B

Le régime en matière de contrôle reste inchangé. Vous devez vous présenter une fois par mois, en principe le 7.

Les recommandations qui précèdent s'appliquent également à votre cas.

Aux jours fixes, le contrôle est décentralisé. Il s'effectue suivant le lieu de votre domicile dans le bureau de votre ressort soit :

1. Avenue des Combattants 40
1340 Ottignies Louvain-la-Neuve
2. Avenue des Hirondelles 1
1341 Céroux-Mousty
3. Avenue de Jassans 67
1342 Limelette
4. Place de l'Université 12
(Galerie) 1348 Louvain-la-Neuve.

Les chômeurs de Céroux-Mousty sont soumis à un régime un peu particulier puisqu'une répartition par secteurs les fait dépendre soit du bureau d'Ottignies, soit du bureau de Céroux-Mousty. Renseignez-vous avant de vous rendre à l'un ou à l'autre d'entre eux.

En dehors des jours fixes, le contrôle s'effectue uniquement au 40 avenue des Combattants à Ottignies et ce, durant une tranche horaire bien spécifique, à savoir : de 9 h à 9 h 30 précises ! Vous êtes tenus de vous conformer strictement à cette réglementation.

Dans le cas où vous venez de vous inscrire au FOREM ou à un Organisme de Paiement (O.P. : CAPAC, CSC, FGTB,...), vous devez exiger de ceux-ci qu'ils estampillent : pour le premier, l'une des cases réservée à cet effet au dos de votre carte et libellée comme suit - cachet dateur du S.S.E. ; pour les seconds, soit qu'ils vous délivrent une attestation de présentation, soit qu'ils remplissent la case réservée à l'arrière à un employeur potentiel. Vous êtes ainsi couverts pour le jour en question. Il vous reste à vous présenter, sans faute, le lendemain, au bureau de pointage entre 9 h et 9 h 30.

POUR VOS IMPRIMÉS
EXIGEZ LE MUST

IMPRIMERIE
J. DIEU-BRICHART

DEPUIS 35 ANS À VOTRE SERVICE

ÉGALEMENT TOUS VOS DOCUMENTS
EN CONTINU POUR ORDINATEURS

CHAUSSÉE DE LA CROIX 47
1340 OTTIGNIES-LOUVAIN-LA-NEUVE
TÉL. (010) 415024 • TÉLÉFAX (010) 412578

C.P.A.S.
INFOS

PAGE 12 →

TARIF TÉLÉPHONIQUE SOCIAL

Depuis le 1^{er} juin 1991, la R.T.T. a ouvert plus largement l'accès au tarif téléphonique social.
En voici quelques grandes lignes.

Avantages

Celui qui bénéficie du tarif téléphonique social, paie seulement la moitié du coût de raccordement, la moitié du prix d'abonnement et de location de l'appareil. De plus, tous les 2 mois, 40 unités de taxe seront gratuites.

Conditions		
Personne âgée		Personne handicapée
Conditions spécifiques	Conditions identiques	Conditions spécifiques
<p>Âge = 65 ans ou plus</p> <ul style="list-style-type: none"> — vivre seul — ou vivre avec au max. 2 personnes âgées d'au moins 60 ans — et/ou vivre avec des enfants ou petits-enfants orphelins ou confiés, en âge de scolarité ou handicapés au moins à 66 % 	<p>Le revenu annuel brut du demandeur ne peut être supérieur à 404 972 FB (montant au 01.03.01), augmenté de 74 971 FB pour les personnes cohabitantes</p>	<p>Âge = 18 ans ou plus Handicap d'au moins 66 %</p> <ul style="list-style-type: none"> — vivre seul — ou vivre avec au max. 2 personnes — et/ou vivre avec des membres de la famille

Formalités à remplir

- a) La demande peut être formulée par écrit, par téléphone ou au guichet de la R.T.T.
- b) Remplir une déclaration sur l'honneur remise par la R.T.T. ; certaines parties doivent être complétées par l'administration communale.
- c) Joindre l'original ou la copie conforme du document prouvant :
 - le handicap ;
 - le jugement confiant la garde des petits-enfants ;
 - le handicap de l'enfant ou du petit-enfant.
- d) Présenter son carnet de membre de la mutuelle prouvant la qualité VIPO, ou, à défaut, tout autre document prouvant les revenus.

Comment prouver un handicap ?

- Décision administrative ou jugement fixant une incapacité d'au moins 66 % ;
- Décision de reconnaissance de l'invalidité par le Conseil Médical de l'Invalidité (INAMI) ;
- Décision de reconnaissance du handicap à plus de 66 % ou évaluation de la diminution du degré d'autonomie à au moins 9 points dans le cadre de la loi sur les allocations aux handicapés ;

À défaut : subir un examen médical gratuit auprès du Ministère de la Prévoyance Sociale, Service médico-social, rue de la Vierge Noire 3C, 1000 Bruxelles, en demandant au préalable à la R.T.T. le formulaire ad hoc.

N.B. : pour en savoir plus : N° vert : 116888.

Le meilleur choix, les meilleurs prix !

Les Galeries Meublax
de la maison **STORMACQ**

Salons, salles à manger,
chambres à coucher,
petits meubles,
tapis en laine,
matelas et sommiers,
grand choix d'articles
pour cadeaux



Rue E. Berthet 49
1341 Céroux-Mousty Tél. 61 21 04

PIERSON
C'est BON



010/41.42.43



lootvoet

Ramonages tous types
Membre fondateur
Fédération des Ramoneurs
Tél. 41 42 45

Clôtures DETHY sprl

1907 Avenue Albert 1^{er} 33 1991
1342 Limelette
Tél. 010/415088

Ouvert le samedi de 9 h à 12 h.

Distributeur reconnu Bekaert

Piquets en fer plastifié, bois, béton,
caoutchouc

Treillis en tous genres,
plastifié et galvanisé

Accessoires pour clôtures électriques

Chenils

Remise à domicile

DEVENIR « OFFREUR DE SERVICES »

La recherche d'un emploi est un « métier » qu'il faut exercer dans de bonnes conditions.

Cette mise en forme, nous la réalisons aux Ateliers de Recherche active de l'Emploi. En effet, chaque deuxième mardi du mois, des groupes de demandeurs d'emploi viennent exposer leurs difficultés à aborder la recherche d'un emploi et, en équipe, nous tentons de les aider à mieux se situer face à cette recherche.

Le travail serait facile s'il ne s'agissait que de rédiger un curriculum vitae ou d'écrire une lettre d'introduction mais il s'agit la plupart du temps d'un questionnement personnel vis-à-vis de ses propres possibilités et de la détermination d'un « profil » avant d'entreprendre d'autres démarches.

Être bien dans sa peau pour être au clair avec ses objectifs professionnels n'est pas une mince affaire. Ce travail nécessite souvent plusieurs rencontres individuelles qui s'effectuent soit avec notre psychologue, soit avec notre ergothérapeute ou encore avec un travailleur social. L'on peut dire que pour certains il s'agit d'une véritable « tranche d'évolution personnelle » pour passer de l'état de demandeur d'emploi à celui d'offreur de services, en fonction de la découverte de ses capacités personnelles.

Pour l'ensemble des Ateliers de Recherche active de l'Emploi qui ont été suivis de septembre 1990 à septembre 1991, 23 personnes ont pu être aidées intensivement et 19 d'entre elles ont réussi à trouver un emploi.

SOINS À DOMICILE

Vous êtes âgé et votre désir le plus cher est de rester à domicile ;

Vous sortez de clinique et votre état de santé nécessite toujours des soins ;

Vous devez faire appel à des services ou des soins d'infirmières, de kinés, etc...

Vous avez besoin d'une aide familiale, d'un repas chaud, de béquilles...

Le levier principal : la motivation et l'estime de soi. Croire que l'on est capable en cernant bien sa valeur personnelle et ses justes limites est déjà un objectif en soi.

J. OTLET
Président du C.P.A.S.

ALORS, CONTACTEZ-NOUS... !

Une assistante sociale examinera la situation, le problème avec vous, prendra tous les contacts utiles, organisera le passage des prestataires de soins et services et assurera la coordination.

Son but : vous permettre de vivre à domicile dans les meilleures conditions possibles.

Téléphonez-lui au 43 65 25.

Le C.S.S.C.D. (Centre de Soins et Services Coordonnés à Domicile) est un nouveau service créé à l'initiative du C.P.A.S. d'Ottignies Louvain-la-Neuve, en collaboration avec l'association des médecins généralistes, les infirmières, les kinés, ...

P.S. Assurances : un partenaire attentif à votre avenir

- Vous avez besoin d'une **assurance auto** performante ou d'une **couverture incendie** sur mesure pour votre habitation ?
- Vous voulez bénéficier d'une **assistance totale** lors de vos prochaines vacances à l'étranger ?
- Vous cherchez une formule de **prévoyance funéraire** qui évite à votre famille les soucis financiers et les tracasseries administratives ?
- Vous souhaitez assurer l'avenir financier de vos proches ou vous préparer une retraite dorée en souscrivant une **assurance vie** ou une **pension complémentaire** ?
- Vous cherchez le partenaire fiable qui vous permettra de réaliser votre rêve de **devenir propriétaire** ?

- La solution :



PS ASSURANCES

- Nos conseillers dans votre région :

Crabbe F.	(010) 61 36 46	Ottignies-L.L.N.
Bernard J.C.	(010) 61 42 93	Ottignies-L.L.N.
Weitkunat P.	(010) 61 39 57	Ottignies-L.L.N.
	(010) 61 63 57	Court-Saint-Etienne
Facchin J.	(010) 61 36 52	Court-Saint-Etienne
Gilot J.P.	(067) 78 06 47	Baisy-Thy
Debock M.	(010) 61 63 50	Court-Saint-Etienne
Devis E.	(010) 61 45 28	Wavre

Entreprise agréée sous le numéro de code 0058

OTTIGNIES LOUVAIN-LA-NEUVE

LE DOSSIER DE NOS DÉCHETS

LE MOT DE L'ÉCHEVIN

**Thomas, Éveline,
Bruno et les autres**

Thomas ouvre le frigo, détache une portion de yoghourt en déchirant le carton, ôte la feuille d'aluminium qui sert de couvercle et commence à manger. Il termine à peine son pot et monte dans sa chambre. Oui mais,...

Les parents de Thomas ont-ils seulement acheté du yoghourt pour leur fils ? Non, ils ont aussi acheté le plastique, l'aluminium, le carton et le message publicitaire. Ils l'ont acheté en prix des matières premières et de la main d'œuvre. Il y a une chose qu'ils n'ont pas payée. Ce sont les déchets.

Les parents d'Éveline achètent leur yoghourt dans une bouteille consignée. Ils jettent la capsule. Mais quand il rendent la bouteille, il n'y a plus de déchet. Pourtant ils paient les mêmes impôts et taxes que les parents de Thomas.

Bruno, qui habite Ottignies, rassemble ses bouteilles en plastique et va les porter dans les bulles appropriées. Même chose pour le verre et le papier. Il économise les sacs poubelles et la commune ne paie pas le prix de la décharge. Ne parlons pas des matières qui ont été sauvées du gaspillage.

Et si chacun d'entre nous faisait un réel effort pour mieux gérer ses propres déchets ? Cela nous coûterait moins cher et la qualité de notre environnement y gagnerait fameusement. Alors, pourquoi pas vous ?

J. LEGA
Échevin de l'Environnement
en collaboration avec
le SECOB asbl

HISTOIRE DES DÉCHETS COMMUNAUX

Avant

Nos grands-parents n'ont jamais connu nos poubelles débordantes. Les épiluchures allaient aux poules, le papier au feu. Le verre était consigné et les boîtes de conserve partaient aux vieux fers. Il y avait bien peu de plastique à l'époque.

Puis, de nouvelles matières sont apparues sur les marchés, sans que leur élimination n'ait été prévue.

Et les poubelles ont commencé à grossir.

Et tout cela coûte de plus en plus cher. Non seulement, il faut plus de camions-poubelles, plus

d'ouvriers, ... mais également le nombre de tonnes mises en décharge augmente. Et ce n'est pas tout : le prix de mise en décharge augmente lui aussi de 350 FB à 640 FB.

Quantité de déchets produits par Ottignies Louvain-la-Neuve

Voici le résultat en coût pour la commune :

1987 : 10 millions

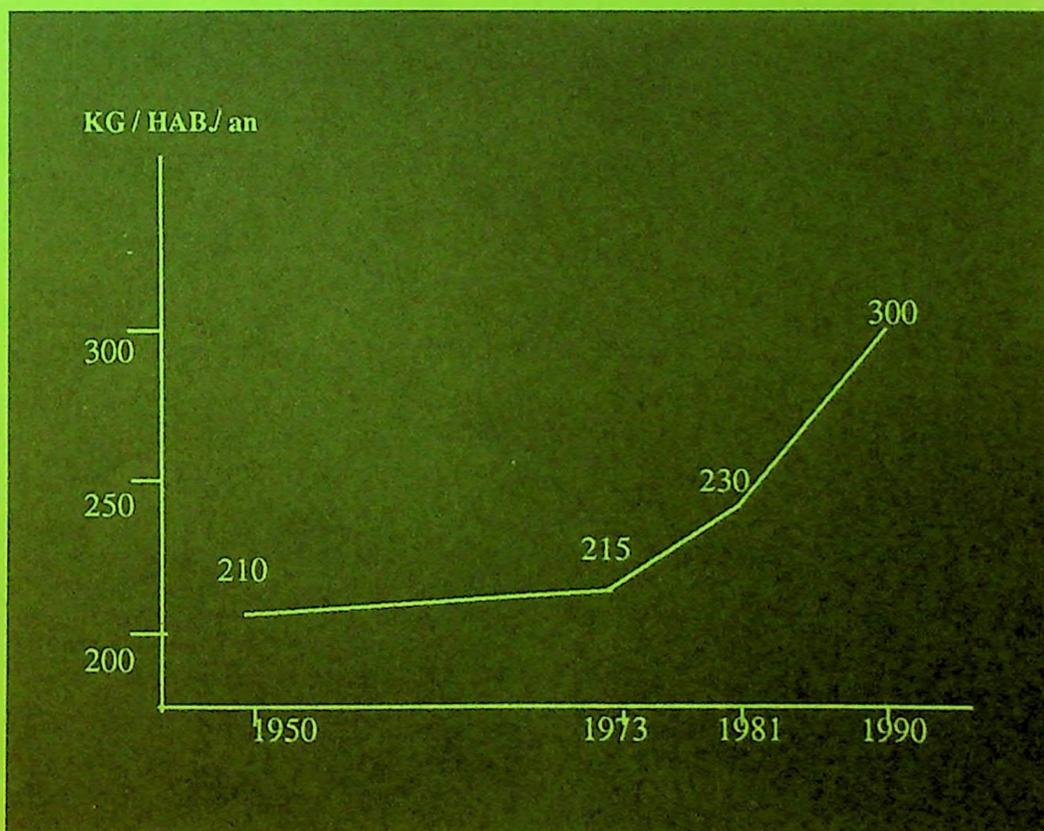
1988 : 13 millions

1989 : 14,2 millions.

Les recettes n'ont pas suivi (entre 10 et 11 millions par an). Les recettes sont assurées par la taxe sur les déchets.

Il y a des communes où il ne faut pas payer de taxe sur les immondices ; mais ne vous y trompez pas, il faut bien que quelqu'un les paye. Si ce n'est pas une taxe, ce seront vos impôts.

Mais où vont vos déchets au juste ? À Mont-Saint-Guibert ! La décharche ENTRACON « accueille » chaque année environ 450 000 tonnes de déchets sur son site de 25 hectares, dont 6 700 tonnes d'Ottignies Louvain-la-Neuve (le Brabant wallon n'en produit pourtant que 130 000 tonnes, mais la Wallonie, on le sait, est une terre d'accueil pour Bruxelles, la Flandre, les Pays-Bas, ...).



Taxe communale

375 F/an	chambre
600 F/an	studio
900 F/an	foyer
1 500 F/an	entreprise
3 000 F/an	entreprise > 20 personnes

Aujourd'hui

Mais que jette-t-on au juste ? Cela dépend fort de sa situation sociale. En général, plus on est riche, plus on jette ! Mais cela dépend aussi du type d'habitat. Les habitants d'un lotissement jettent plus de déchets verts que

ceux qui logent dans un appartement. Ce ne sont pas de plus grands mangeurs de salade, mais souvent ils jettent dans leurs poubelles des tontes de pelouses. Disons qu'en moyenne cela donne le tableau suivant.

	% en poids	en T/an pour Ottignies
Organique	44	2 950
Papier carton	30	2 000
Verre	8	540
Plastique	7	470
Textile	2	130
Métaux	4	270
Divers	5	340

En 1990, la commune a décidé d'offrir à ses habitants la possibilité de recycler leurs déchets via les bulles. Il y a aujourd'hui 19 sites à bulles (voir carte). Les bulles appartiennent à la société Prorecyclage pour le plastique et le papier et à la société La Minérale pour le verre.

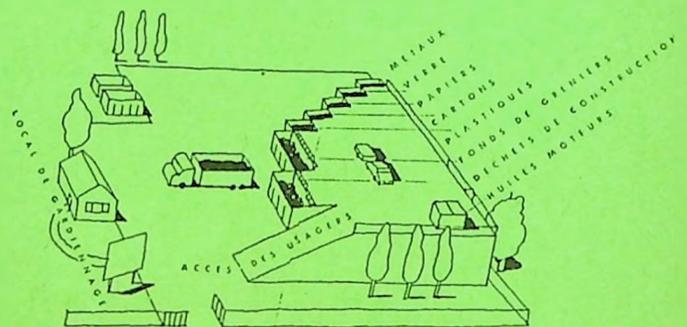
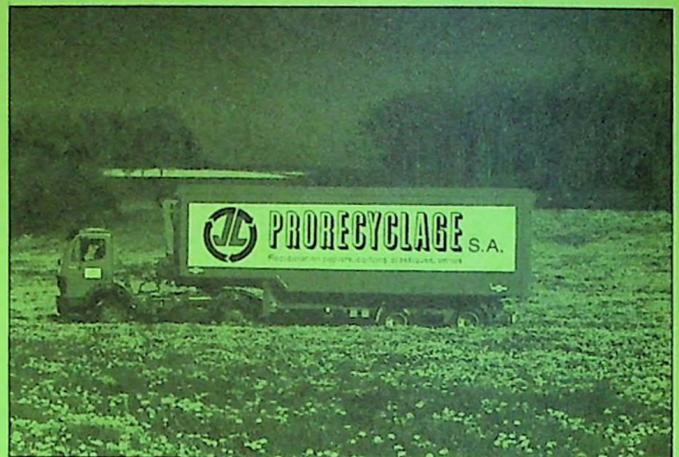
Depuis que les bulles sont installées, le recyclage ne fait qu'augmenter.

Cela représente pour le papier 360 tonnes/an, c'est-à-dire un taux de recyclage du papier de près de 20 % (ce qui représente

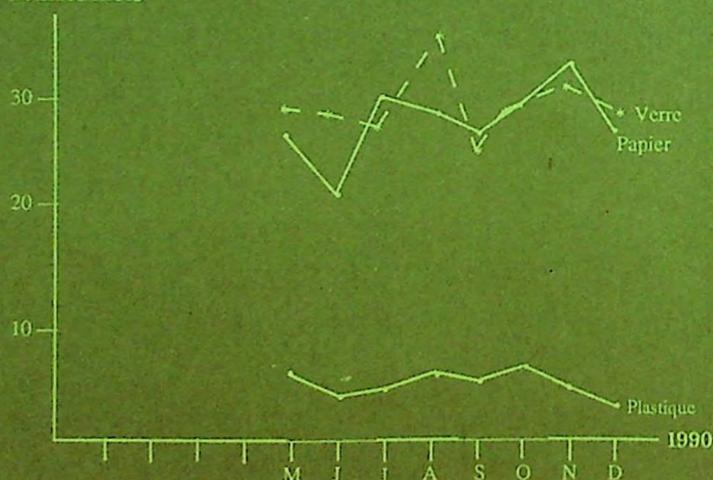
moins de la moitié de ce qui peut être recyclé).

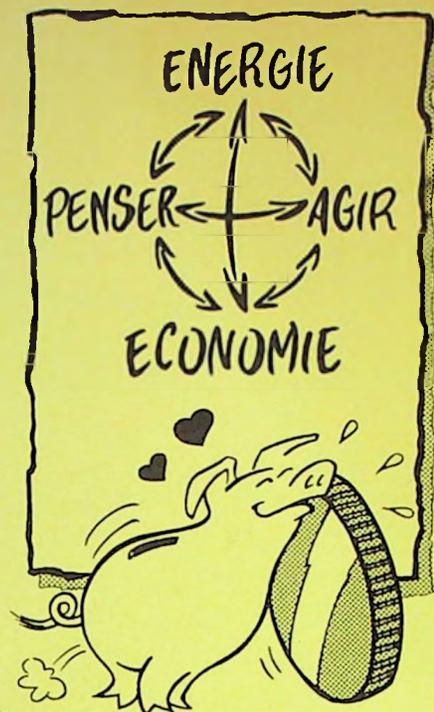
Pour le verre, on recycle 324 tonnes/an, ce qui représente environ 60 % du verre perdu. Le plastique récolté est de l'ordre de 48 tonnes/an, soit seulement 10 % du tonnage du plastique jeté.

N'oublions pas que le Plan wallon des Déchets (qui fixe la manière de gérer les déchets durant les cinq années) prévoit que 24 % du papier, 80 % du verre et 30 % du plastique devront être recyclés. À Ottignies, il faut encore progresser.



Dechets recyclés
Tonnes/mois





LE GUICHET DE L'ENERGIE

Un nouveau **Guichet de l'Energie** vient d'ouvrir ses portes à **Ottignies-Louvain-La-Neuve** !

Depuis plusieurs années, la Région Wallonne a mis au service de la population les **Guichets de l'Energie** dans le but d'effectuer une large opération de promotion en matière de maîtrise de l'énergie.

A l'initiative de la Commission Energie, la ville d'**Ottignies-Louvain-La-Neuve** a favorisé l'implantation d'un nouveau **Guichet de l'Energie** et a pris en charge l'organisation et l'animation.

L'aire géographique "allouée" à ce **Guichet de l'Energie** s'étend bien au-delà de la Ville d'Ottignies. Toute la région correspondant au centre-est du Brabant Wallon est concernée par ce projet, soit au total plus de 160 000 habitants.

Cette vocation volontairement régionale du guichet se concrétisera dans le proche avenir, par l'ouverture de permanences dans les autres communes de la région concernée.

PENSEZ AVEC
ENERGIE
AGISSEZ AVEC
ECONOMIE

BRUXELLES



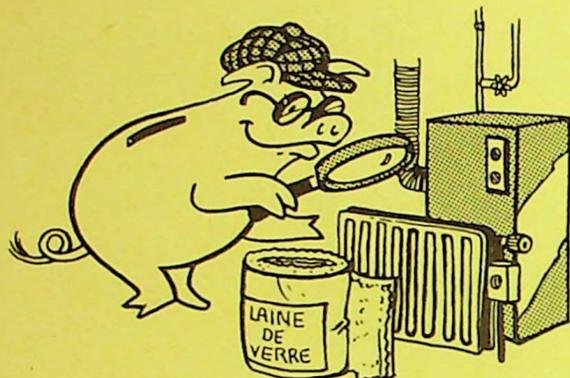
Un service "PLUS"
gratuit et unique
dans votre région !

QU'EST-CE QU'UN GUICHET DE L'ENERGIE ?

Conseils personnalisés

Information et documentation objectives

Diagnostic thermique gratuit



Destiné aux particuliers (propriétaires ou locataires) et aux PME, le **Guichet de l'Energie** est un **service d'information et de conseils** objectifs, dégagés de toute contrainte commerciale, en matière d'économies d'énergie pour les bâtiments.

C'est un service **gratuit et personnalisé**: les conseils en matière d'assainissement thermique et de choix d'investissements sont basés sur des audits énergétiques effectués chez le particulier, et donc tout-à-fait personnalisés et adaptés au cas précis étudié.

Ce service est animé par un **personnel spécialisé** qui est donc à même de répondre à toutes les questions que le consommateur d'énergie se pose en matière de système de chauffage, de régulation, d'isolation...

DE QUELS MOYENS DISPOSE LE GUICHET DE L'ENERGIE ?

Un support informatique performant permet de réaliser le diagnostic thermique d'un bâtiment, d'évaluer concrètement les interventions possibles en vue de l'améliorer et de chiffrer l'investissement, la rentabilité et l'impact thermique de ces interventions.

Une importante documentation est mise à la disposition du public. Elle est constituée de brochures générales en matière d'énergie, de brochures techniques en matière d'isolation, de systèmes de chauffage, de régulation, etc... et de vidéocassettes.

Le **Guichet de l'Energie** travaille aussi en collaboration avec les services d'**Info-Conseils Logement** de la Région Wallonne en ce qui concerne les accès aux primes.

Problèmes de chauffage, de régulation, d'isolation, d'humidité,...?

N'hésitez pas à nous rendre visite !

GUICHET DE L'ENERGIE

34, avenue des Combattants
1340 Ottignies-Louvain-La-Neuve

Ouvert du mardi au vendredi
de 18h30 à 12h

Tél: 010/43 78 90

LAMESCH S.A.

Lamesch est la société qui s'occupe de collecter les déchets.

En 1990, la Commune a renouvelé pour 6 ans le contrat de remassage des poubelles. Il y a en permanence un camion et deux hommes qui sillonnent la commune. Ils s'appellent Mario Aminta (chauffeur) avec Ph. Bombaerts, G. Leclercq ou V. Laurent et V. Dehoux. Pour les conteneurs de 1 100 litres de Louvain-la-Neuve, le service n'est plus sous la responsabilité de la commune mais des promoteurs privés. C'est également Lamesch qui les récolte en deux ou trois tournées par semaine. Il y a trois chauffeurs différents (Marcin, Louppe, Carton). Faire Louvain-la-Neuve, c'est pour eux comme « une punition ». Les étudiants sont très peu respectueux des endroits où on jette les détritrus.

Demain

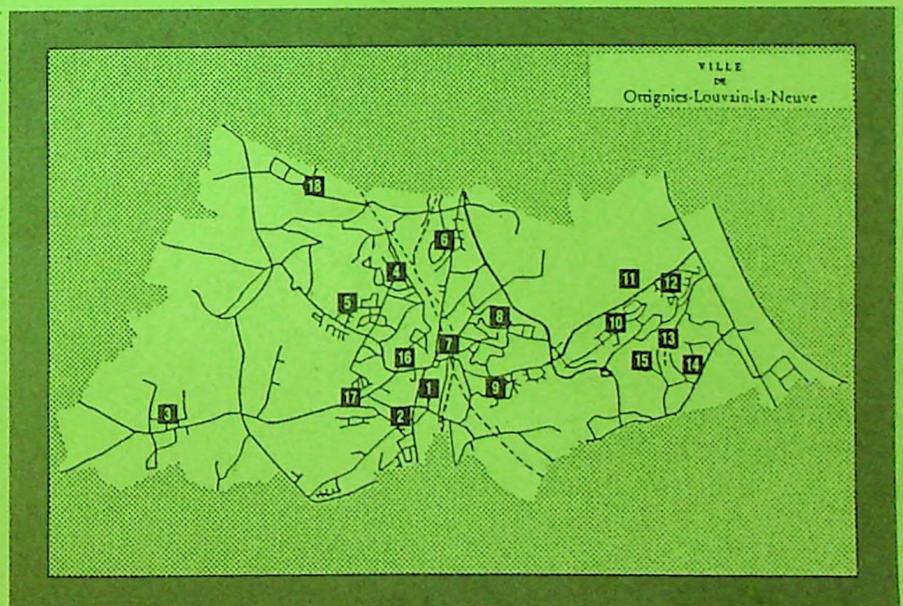
Il reste encore quelques déchets à gérer et qui n'ont pas encore de solutions. La commune étudie par exemple l'implantation d'un parc à conteneurs. C'est un endroit clôturé et gardé. Le gardien aide les déposants à trier leurs matériaux dans les différents conteneurs. Cet endroit sert surtout à se débarrasser de manière propre et intelligente des encombrants, des déchets de construction et des grosses ferrailles. Le parc contiendra aussi un local pour les déchets spéciaux (piles,

peintures, solvants, thermomètres, ...) qu'il faut absolument retirer des poubelles car ils polluent tous les procédés de traitement par les métaux lourds. Le parc sera situé à Louvain-la-Neuve.

De même, on prévoit l'information autour des bulles.

En effet, à chaque site, on installera des panneaux qui informeront les « recycleurs » du bon usage des bulles et des résultats obtenus.

N° sur carte	Emplacement	Verre	Papier Carton	Plastique Métal
1	Douaire	X	X	X
2	Place du Centenaire (Mousty)	X	X	X
3	Céroux (place communale)	X	X	X
4	Place de l'Aubépine	X	X	X
5	Avenue Van de Walle	X	X	X
6	Fond de Bondry	X	X	X
7	Rue des Deux-Ponts	X	X	X
8	Rue de l'Invasion (du Bois Papa)	—	X	X
9	Clos de la Jeunesse	X	X	X
10	LLN Place de l'Hocaille	X	X	X
11	LLN Hôtel Condor	X	X	X
12	LLN Place de Maredsous ou avenue des Mespeliers	—	X	X
13	LLN Place de l'Accueil	X	X	X
14	LLN Place Polyvalente	—	X	X
15	LLN Place Magritte	—	X	X
16	Avenue Fabiola (parking du cimetière)	X	X	X
17	Rue Jules Destrée	X	X	X
18	Rofessart (rue de Profondsart)	X	X	X



L'ENQUÊTE

Mais que faisaient donc les étudiants en sociologie de l'UCL autour des bulles d'Ottignies en mai de cette année ? Ils et elles cherchaient à savoir ce que pensaient et comment agissaient les citoyens en matière de recyclage. Non loin des bulles se sont postés deux sociologues durant deux heures. Ils ont compté les allées et venues, décrit les personnes et leur ont posé des questions.

Voici leurs constatations.

Ce sont surtout des personnes âgées qui utilisent les bulles, 60 % de pensionnés et seulement 2 % de moins de 25 ans ! On y apporte surtout du verre (70 %), du plastique (45 %) et du papier (36 %). Serait-ce la sagesse des ans qui fait comprendre que la matière ne meurt pas et qu'au contraire, elle peut retrouver une seconde jeunesse.

La majorité vient aux bulles depuis plusieurs années (48 %) tandis que 14 % seulement depuis moins de 2 ans. Ils déclarent que lorsqu'ils ont utilisé les bulles c'est parce qu'ils les ont vues. Bien souvent (60 %) des « recycleurs » couplent leurs trajets avec une autre activité.

Les motivations sont surtout d'ordre pratique (48 %) et ensuite écologique (46 %). Les utilisateurs demandent de l'information, déclarant que les bulles sont moyennement pratiques. Ils se plaignent de la saleté des bulles. Les bulles sont souvent moins sales en zone résidentielle, comme si elles appartenaient plus au quartier !

*Prochain article :
le verre
et le plastique*

LE PAPIER

Un journal, cela ne pèse pas lourd, mais malgré tout, en Belgique, on consomme chaque année 1 965 000 tonnes de papier et carton. Une bonne part de ce tonnage est constitué de papier recyclé. Le pourcentage n'est pas connu exactement, mais, par exemple, le carton est majoritairement fait à partir de papier recyclé.

La production belge, par contre, utilise peu de papier recyclé (22 %) car les usines sont conçues pour fabriquer du papier spécial, alors que la moyenne européenne utilise 47 % de papier recyclé. La Belgique doit donc exporter le papier collecté sélectivement.

Tous les papiers ne peuvent pas donner une seule sorte de

papier recyclé. En effet, deux méthodes sont utilisées pour réduire le bois en pâte de cellulose : le procédé mécanique et le procédé chimique.

Pâte mécanique

Le bois est rapé et donne des fibres assez courtes. Le papier qui en résulte est assez peu solide et jaunit vite à la lumière. Avec ce procédé, 95 % du bois est converti en pâte, mais l'énergie consommée est assez élevée. Le papier journal est un exemple de pâte mécanique.

Pâte chimique

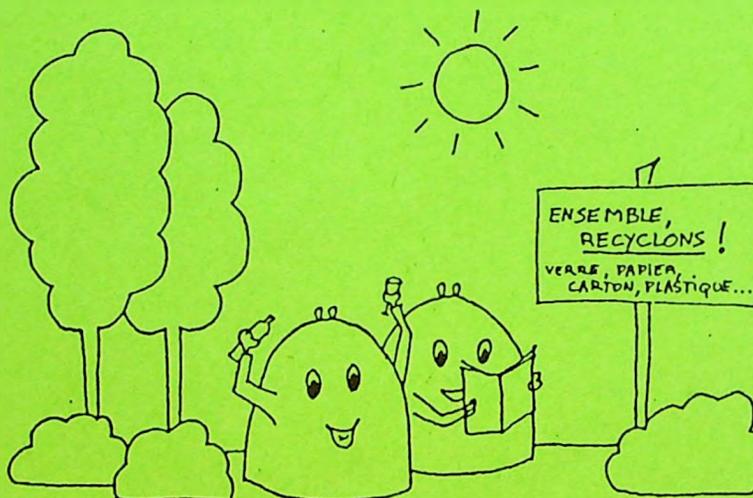
Le bois est coupé en morceaux et bouilli avec des produits chimiques. La cellulose se dégage

du bois, elle passe ensuite dans un bain chloré (et très polluant) pour être blanchie. Seulement 50 % du bois est converti en pâte mais l'énergie consommée est plus faible. Les feuilles de photocopieuses sont un bon exemple de papier fabriqué à partir de pâte chimique.

Vu les deux types de pâte, le papier devra être séparé en au moins ces deux grandes catégories avant d'être réemployé.

Pratiquement, les centres de tri spécialisés répartissent le papier en 30 catégories différentes suivant la finition du papier.

Il n'est donc pas nécessaire de ficeler tous les papiers, car ils doivent être triés.



Pourquoi utiliser le papier recyclé ?

- car il utilise deux fois moins d'énergie et trois fois moins d'eau que la production de papier « neuf » ;
- car il ne nécessite pas l'usage d'autant de produits chimiques ;
- car il utilise des ressources se trouvant dans « la montagne de déchets » ;
- car il épargne les forêts.

**Ce dossier a été réalisé par :
SECOB - asbl - place de la Fèchère 19 - 1450 Chastre**

LA RÉINSERTION SOCIO-PROFESSIONNELLE ET LA SATISFACTION DE NOUVEAUX BESOINS

Mettre sur le marché de l'emploi des personnes défavorisées et de faibles qualifications, voilà le défi que tente depuis près de deux ans une équipe de notre C.P.A.S.

Dans une première approche, des petits groupes de 6 à 8 personnes ont été suivies pendant 6 semaines avec pour objectifs essentiels une recherche active d'emploi et une remise à niveau intensive des connaissances élémentaires de telle sorte qu'elles puissent avoir accès à des formations qualifiantes dans des secteurs porteurs.

Pour ce faire, des synergies ont été développées avec le FOREM et diverses associations de formation. Le succès de la formule nous a encouragés à plus d'audace et à imaginer la création d'une formation qui serait en elle-même qualifiante et qui pourrait répondre au besoin en personnel spécialisé pour le développement des Services d'Aide aux Familles et du Centre de Soins et Services coordonnés à Domicile.

S'adressant plus spécifiquement aux femmes, la formation mise en place dès cet été comporte trois niveaux de qualification :

aide-ménagère, garde-malade et auxiliaire de santé.

Seuls les deux premiers objectifs sont actuellement en cours de réalisation.

Le programme des cours s'articule sur des modules de dix semaines de cours théoriques et de stages pratiques. Les cours d'auxiliaire de santé, dispensés par la Croix-Rouge, viennent compléter le programme.

La première session a débuté à la mi-septembre et vient de s'achever. Elle a regroupé 16 participantes. Plus de la moitié d'entre elles ont trouvé un

emploi dès avant l'issue de la formation. Quelques personnes souhaitent poursuivre des formations plus poussées dans le domaine des services aux personnes.

Voilà certes des résultats encourageants qui motivent la poursuite de notre recherche d'adéquation aux nouveaux besoins du marché de l'emploi.

Félicitations aux lauréates de cette formation, elles ont reçu leur certificat le 6 décembre.

J. OTLET
Président du C.P.A.S.

NOS P'TIS D'JÂLES

SERVICE GARDIENNES
DU C.P.A.S.

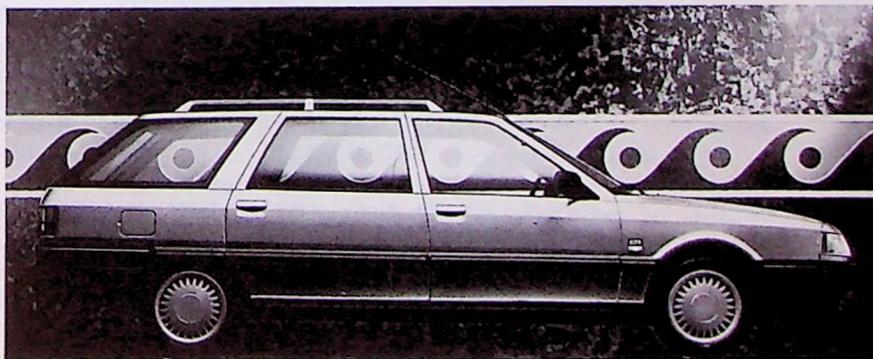
Disponible

avec l'envie de se sentir responsable, songez à la
PETITE ENFANCE
(0 à 3 ans)

pour accueillir et éduquer chez soi des enfants, en collaborant avec l'équipe du service des gardiennes du C.P.A.S.

Pour plus d'informations, contactez le C.P.A.S. d'Ottignies Louvain-la-Neuve, au (010) 436511.

LIGNE DE DEPART.



LE SOLEIL EST LÀ-BAS? PAS DE PROBLÈME, ON Y VA TOUS DANS LA NEVADA. AVANT REDESSINÉ, CALANDRE REPROFILÉE, MOTEUR REPENSÉ. FILONS, FILONS. DEHORS, C'EST ENCORE LA PLUIE. DEDANS, C'EST DÉJÀ LÀ-BAS NI TROP CHAUD, NI TROP FROID. DE LA PLACE POUR CHACUN ET CHACUN BIEN À SA PLACE, CONFORTABLEMENT INSTALLÉ, L'ESPRIT VAGABONDANT DÉJÀ AU RYTHME DES ALIZÉS.

LA NOUVELLE LIGNE RENAULT 21 NEVADA
VENEZ DÉCOUVRIR LES NOUVELLES RENAULT 21 NEVADA 1721 ET 1995CM³ ESSENCE 2068 CM³ DIESEL DE 72 A 120 CH DIN

Vive
la vie
en
Renault



RENARD

RENAULT

Avenue Provinciale 51
1341 OTTIGNIES
010/61 47 62

VACANCES À LANS-LE- VILLARD

C'est devant un public nombreux que M. André Dupont et son épouse ont présenté au courant du mois d'octobre un vidéo-montage sur le camp de vacances organisé à Lans-le-Villard en faveur des enfants de notre Ville.

Chacun a pu apprécier la beauté du cadre, la mine superbe des jeunes participants et le travail efficace des moniteurs et des organisateurs.

Un très grand bravo et merci pour les jeunes.

SERVICE : ENFANTS-PARENTS DE QUARTIER

Lancé officiellement le 8 décembre 1990, à l'initiative du Service Jeunesse de la Police communale et de l'Échevinat des Affaires sociales, le service peut, actuellement, compter sur 20 familles qui ont accepté la mission de « Parents de Quartier ». Celle-ci consiste à accueillir, aider, écouter un jeune qui, à un moment donné, se trouve confronté à un problème.

Au cours du mois de novembre 1991, une information a été diffusée aux élèves du réseau primaire des écoles implantées dans l'entité.

Chaque enfant a reçu un feuillet explicatif reprenant des cas concrets d'intervention ainsi que copie de l'affiche qui se trouve apposée à la fenêtre du Parent de Quartier.

Les interventions ont concerné les problèmes suivants :

- accidents de voiture de la mère ;
- famille à problèmes divers dont les Parents de Quartier se font l'écho ;

NOUVELLE ADRESSE



MOULIOT

Découvrir
Emprunter des jeux

Se rencontrer - Jouer

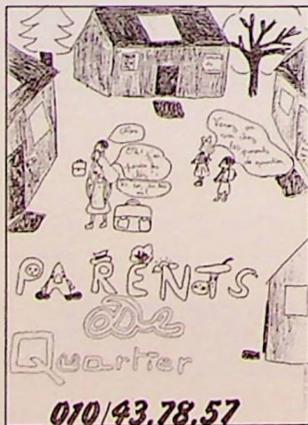
Le samedi de 10 h à 12 h

LUOTHÈQUE

Avenue des Combattants 2 - 1340 Ottignies
(Ferme du Douaire) à côté de la Bibliothèque
Heures d'ouverture : mercredi de 14 à 16 h

**La Nuit
Le Bruit nuit
Pensez-y !**

- enfant non-récupéré à la fin de la garderie ;
- enfant seul dans la rue, le soir ;
- enfant qui se présente spontanément chez un Parent de Quartier, suite à des problèmes entre ses parents ;
- une mère et ses enfants se trouvent dans un café le soir. Elle souhaite faire placer ses enfants ;
- enfant perdu à Louvain-la-Neuve ;
- jeune en conflit avec ses parents ;



- prise en charge d'un jeune enfant vivant une situation familiale difficile.

Au total, celles-ci ont touché une quinzaine d'enfants de 18 mois à 14 ans. Par ailleurs, sept Parents de Quartier ont participé à leur prise en charge. A noter que les interventions se répartissent comme suit : environ 60 % le week-end ; 30 % en soirée la semaine et le solde la journée.

Les Parents de Quartier sont entourés d'une équipe composée de Madame l'Échevin des Affaires sociales, d'un(e) représentant(e) de l'O.N.E., du C.P.A.S., du Service social communal, du Centre Placet, du Service social de l'UCL ainsi que du Service Jeunesse de la Police communale.

Les permanences de soirée et de week-end sont assurées par les membres du Service Jeunesse de la Police, celles de journée, par les autres membres de l'équipe.

Pour atteindre le service :
Parents de Quartier
Appel 24 h / 24 h

RÉPERTOIRE DE LA JEUNESSE

Le premier répertoire de la jeunesse vient de sortir de presse.

Dû à l'initiative de M. Decafmeyer, précédemment Échevin de la jeunesse, et mis à jour sous la coordination de Mme Galban actuellement Échevin de la jeunesse, ce document reprend les coordonnées de 18 mouvements de jeunesse.

Un outil indispensable à tous ceux qui veulent entrer en contact avec les jeunes.

En vente au prix de 50 F. :
— Service Tourisme
Avenue des Combattants 40
Tél. 437831
— Antenne administrative de LLN
Place de l'Université 12
Tél. 453370

1. Formez le n° 018442971 et terminez par #.
2. A la suite de l'annonce : « Introduisez votre information numérique », vous composez le n° de téléphone auquel vous souhaitez être appelé(e) et terminez par un #.
3. Après un certain temps, vous devez entendre le message : « Sémaphone accepté ».
- Si ce n'est pas le cas, recommencez toute l'opération.
4. Dès que vous entendez le message, vous pouvez raccrocher.
5. Vous serez recontacté(e) dès que possible.

Les parents que cette « mission » intéresse peuvent faire parvenir leur candidature à l'Administration communale, Parents de Quartier, avenue des Combattants 35 à Ottignies.

ACCUEIL FAMILIAL D'URGENCE

Pourquoi accueillir un enfant en urgence ?

Lorsqu'une maman seule doit être hospitalisée, lorsqu'un couple traverse une crise, les enfants doivent parfois être hébergés en urgence. Notre service peut leur offrir la possibilité d'un accueil dans une famille proche de leur lieu de vie habituel pour qu'ils puissent continuer à fréquenter leur école, continuer leurs activités de loisirs...

Parfois, ce sont des adolescents qui ont besoin d'un moment de répit pour faire le point.

Comment fonctionne le service ?

L'accueil familial d'urgence organise des accueils de courte durée, quelques jours à un mois maximum, pour des jeunes de 0 à 18 ans.

Nous travaillons dans tout le Brabant wallon et à Bruxelles.

Nous pouvons répondre, quand il y a lieu, à l'urgence. Pour ce faire, nous avons une perma-



nence au bureau tous les jours ouvrables de 9 h à 17 h, et en dehors des heures de bureau, nous disposons d'un système téléphonique qui nous permet d'entendre les messages à distance et de recontacter la personne qui nous a appelés.

Une priorité du service : favoriser, autant que faire se peut, la réintégration familiale.

Pour cela, nous collaborons avec tous les services sociaux existants, que ce soit le Comité de Protection de la Jeunesse, les Centres publics d'aide sociale, les Centres P.M.S., les Centres de guidance, le Tribunal, ...

Nos familles sont bénévoles et sélectionnées dans tout le Brabant wallon et à Bruxelles.

A noter qu'à Ottignies, notre service bénéficie du soutien discret — mais combien efficace — de plusieurs familles. Nous profitons de la possibilité pour les remercier cordialement.

Vous désirez en savoir plus... Peut-être devenir « Famille d'accueil » ?

Notre service se développe, doit parfois élargir ses possibilités, voilà pourquoi nous cherchons des familles pour rejoindre la soixantaine de familles qui col-

laborent déjà avec nous. Ce besoin existe particulièrement à Bruxelles, mais nous sommes aussi réceptifs à toutes propositions qui émaneraient d'Ottignies Louvain-la-Neuve.

Ce que nous demandons aux familles candidates :

1 à 2 accueils par an pour un enfant ou un jeune.

Nous sommes particulièrement à l'écoute des desiderata des familles en ce qui concerne leurs disponibilités (exemples : nous acceptons qu'une famille candidate fixe elle-même l'âge des enfants qu'elle désire accueillir, fixe des périodes où l'accueil n'est pas possible, ...).

Vous désirez en savoir plus ? Contactez Pascale Staquet, psychologue, coordinatrice ou Agnès Dussard, assistante sociale au (02) 384 04 08 entre 9 h et 17 h.

Accueil familial d'urgence, rue de la Croix 68, 1420 Braine l'Alleud.

Daniel HANQUET
Président du
Conseil d'Administration

CENTRE DE JARDINAGE

PÉPINIÈRE

ENTREPRISE DE JARDINS



ROBERT TAE LMAN (S.A.)

Traverses de chemin de fer

Avenue Lambermont - 1342 Limelette

Tél. 41 61 64 - Fax 41 21 87

LETTRE OUVERTE AUX COMMERÇANTS D'OTTIGNIES LOUVAIN-LA-NEUVE

En tant qu'Échevin du Commerce je m'étais fixé comme objectif de dynamiser le commerce local et de remettre sur rail les différentes associations des commerçants. Diverses initiatives ont été prises, par vous et par moi, et je pense très sincèrement qu'elles furent accueillies favorablement par nos concitoyens.

Depuis quelques temps pourtant, nous avons constaté qu'un certain malaise régnait et qu'il était nécessaire qu'un « coup de barre » soit donné. Il y a quelques semaines un nouveau Comité a pris les commandes et je remercie ceux et celles qui ont accepté de relever à nouveau le défi. Je souhaiterais que les autres comprennent qu'il y va de leur intérêt et que plus que jamais l'union fait la force.

Je profite de l'occasion qui m'est donnée pour remercier les membres du Comité « sortant » du travail accompli et les

encourager à épauler leurs successeurs.

Je reste persuadée que notre Ville tout autant si pas davantage qu'une autre a encore un avenir commercial et qu'il serait dommage de ne pas en profiter.

En cette fin d'année, tout comme l'an passé les illuminations ont fait leur apparition. Certains endroits quelque peu délaissés l'an passé ont pris eux aussi un air de fête et il fera bon se promener, faire ses achats ou se restaurer à Ottignies.

Je vous encourage donc à nous aider en décorant vos étalages, en les égayant. Bref, faites en sorte que tous et toutes nous soyons fiers de notre cité.

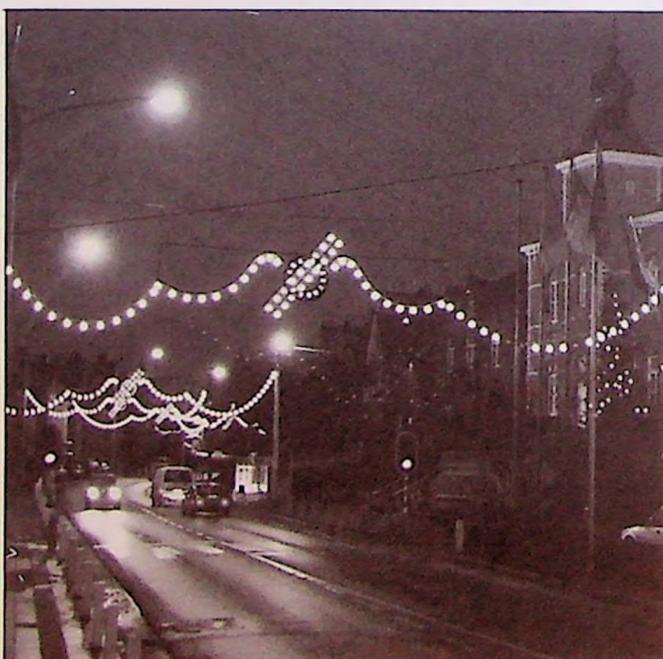
Merci de votre collaboration.

Bien à vous.

A. ANDRÉ-LÉONARD
Bourgmestre f.f.



▲ L'Échevin du Commerce, Bourgmestre f.f., a le sourire : l'avenir commercial de la Ville ne sera pas un vain mot.



BERTRAND

Les éclairages, la décoration et l'accueil : à Ottignies, les commerçants sont sympas !

ANIMATIONS DE FIN D'ANNÉE

Les commerçants d'Ottignies Centre et du Douaire organisaient pendant tout le mois de décembre, des animations placées sous le slogan « Les Commerçants sont sympas à Ottignies ». Ils avaient placé une urne dans leur magasin et chaque client recevait un ticket, quel que soit le montant de son achat. Sur le ticket, le client inscrivait son nom et son adresse. Après quoi il déposait le ticket dans l'urne. Simple, non ?

Une tombola sera tirée qui permettra aux deux gagnants de participer chacun à un voyage pour deux personnes en Tunisie. Durée du séjour : 10 jours en 1/2 pension tous frais compris. Destination : Sousse.

En outre, le Père Noël circulait dans les rues de la localité et distribuait des friandises.

Voilà une opération qui aura contribué à l'amélioration de l'image de marque de nos commerçants auprès du public et auprès des autorités communales !

GUICHET DE L'ÉNERGIE

Depuis plusieurs années, la Région Wallonne a mis au service de la population les « Guichet de l'Énergie », dans le but d'effectuer une large opération de promotion en matière de maîtrise de l'énergie.

À l'initiative de la Commission Énergie, la Ville a favorisé l'implantation de ce service et en a pris en charge l'organisation et l'animation⁽¹⁾. L'aire géographique qui lui est « allouée » s'étend bien au-delà de notre Ville.

Destiné aux particuliers (propriétaires ou locataires) et aux petites entreprises, le Guichet de l'Énergie est un service d'information objective (dégagée de toute contrainte commerciale) en matière d'économies d'énergie, **entièrement gratuit** et animé par un personnel spécialisé. Il peut répondre à toutes les questions que le consommateur d'énergie se pose en matière de système de chauffage, de régulation, d'isolation, etc. Il dispose d'un matériel informatique et de programmes permettant de réaliser le diagnostic thermique d'un logement, de procéder à une évaluation concrète des interventions possibles et d'en déterminer l'impact sur les plans thermique et financier. Ceci étant réalisé sur base d'audits énergétiques effectués chez le particulier. Les conseils qui en résultent sont personnalisés et adaptés au cas précis étudié. De plus, le Guichet de l'Énergie met à la disposition du public une importante documentation constituée de livres, brochures et vidéocassettes.

Dès lors, à tous ceux qui sont sensibles aux économies d'énergie — et finalement, aux économies en général —, un conseil : rendre visite au spécialiste du Guichet de l'Énergie. Car l'information n'est-elle pas le début d'une prise de conscience ?

(1) Le Guichet de l'Énergie est ouvert au public (depuis le 4 novembre 1991) du mardi au vendredi de 8 h 30 à 12 h 00, avenue des Combattants 34, Tél. (010) 437890.

METRAX

OSCAR À L'EXPORTATION



Mme André, Bourgmestre f.l., entourée du Prince Albert et de M. et Mme Persyn.

Cette entreprise « bien de chez nous », établie à la chaussée Provinciale à Mousty, a récemment reçu l'Oscar à l'exportation. Une distinction bien méritée et qui rehausse l'éclat de notre artisanat local.

La « Manufacture L. Meur-Tramasure » a débuté ses activités après la première guerre mondiale, à Bruxelles, dans la vente de rideaux et dentelles.

Au moment de se transformer en sprl METRAX, en 1971, l'activité principale était devenue la confection de napperons artistiques qui avaient déjà porté leur renommée à l'étranger. Entre-temps, la firme avait abouti à son adresse actuelle, le château de Mousty (Ottignies). Quand les époux Persyn-Van Heyghen, de Bruges, reprenaient METRAX en 1974, une nouvelle activité vint s'ajouter, comprenant la finition artisanale de tapisseries murales.

C'était la raison essentielle de la reprise de METRAX qui deviendra en 1985 une S.A.

On s'oriente surtout vers les tapisseries de Bruxelles qui n'ont jamais été égalées nulle part au monde. Pour preuve, par exemple, il est fréquent que, lors de visites au Vatican, dans la galerie des tapisseries, les visiteurs se tournaient pour admirer les chefs d'œuvre de Pieter Van Aelst, notre compatriote, délaissant les tapisseries italiennes.

Comme les châteaux ne sont plus les grands clients du siècle passé, on tisse maintenant et, en général, des versions réduites ou de fragments de motifs.

La plupart, plus de 90 %, est tissé en laine et en coton, le reste représentant des sérigraphies au pochoir, principalement sur lin.

Les tapisseries sont tissées sur des métiers mécaniques Jacquard mais on a gardé un ancien métier Jacquard où tout le travail est fait main.

BILAN DE LA JOURNÉE DE L'EMPLOI

Bilan positif, nuancé dans les conclusions et porteur de projets.

Bilan positif

Une soixantaine de stands, près de 200 personnes dans les stands qui ont reçu près de 5 000 visiteurs : les chiffres sont éloquentes.

Bilan nuancé

Il faut être réaliste. Un indéniable succès de foule ne représente pas nécessairement un objectif atteint.

Comment juger valablement des contacts établis ?

Constatation : les visiteurs du matin étaient majoritairement des gens de 30 à 45 ans ; l'après-midi c'étaient les jeunes (diplômés ou non) qui venaient aux nouvelles.

Une certitude : un éventail très étendu de qualification, des origines géographiques allant jusqu'aux Flandres, Tournai, Charleroi, Namur, Liège ... et Vielsalm !

Une inquiétude : peut-on se réjouir de la multiplicité des firmes d'intérim ? Elles étaient 12 sur le site et l'une d'entre elle avouait lors du débriefing suivant la journée 120 inscriptions positives...

Voilà qui est représentatif du Marché de l'Emploi actuel : travail temporaire, partiel, précaire...

Bilan porteur

Et l'avenir des Journées de l'Emploi ?

En fonction notamment de ce qui vient d'être dit, peut-être faut-il revoir la forme, voire le contenu... en tout cas recentrer les objectifs.

Les organisateurs ont reçu la visite de plusieurs personnalités : Ministres, Députés, Échevins et Conseillers.

Vous avez des critiques, de suggestions, des propositions à faire pour la prochaine Journée ?

Contactez dès à présent la Participation⁽¹⁾ à l'Hôtel de Ville d'Ottignies LLN.

Participation - Hôtel de Ville,
avenue des Combattants 35,
1340 Ottignies LLN.
Tél. (010) 427811.
Fax (010) 437803.



VOTRE OPTICIEN

H. METZMACKER

Même maison : « La Lunetterie »
Ch. d'Alseberg, 403
1180 Bruxelles
Tél. : 02/344 34 66

Shopping Center du Douaire
1340 Ottignies
Tél. : 010/41 39 96

Et maintenant à l'achat d'une monture et deux verres
garantie totale d'un an contre la casse

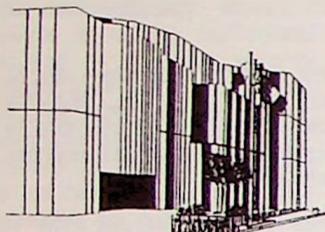
Presse - Librairie - LOTTO
Fournitures scolaires
et bureau
Livres comptables
EXACOMPTA
Stylos
Photocopies
Vidéo Club
Service Fax

Librairie du Centre

Boulevard Martin 16
1340 Ottignies

Fax 010/41 29 20
Tél. 010/41 36 72

JANVIER
AU CENTRE
CULTUREL



Conférences

- 13.01.92 - 13 h 30
Connaissance et Vie
- 20.01.92 - 20 h
Visages et Réalités du Monde - Espagne
- 27.01.92 - 13 h 30
Connaissance et Vie
- 28-29.01.92 - 20 h
Exploration du Monde : Le Grand Tibet par René Vernadet

Théâtre

- 07.01.92 - 20 h 15
Comédie Française « La Nuit de l'Iguane » de Tennessee Williams
- 16-17-18.01.92 - 20 h 15
Théâtre des Galeries : La Revue
- 23.01.92 - 20 h 15
Théâtre de Poche : Pétition

Musique

- 14.01.92 - 18 h 30
Académie : Audition d'élèves
- 30.01.92 - 20 h
Concert Orchestre Philharmonique de Liège

Spectacle pour enfants

- 04.01.92 - 15 h
Junior : « Le Pays Perdu » par le Théâtre des Zygomars

Divers

- 10.01.92
CERA

POUR VOS
EXPOSITIONS
CONFÉRENCES

LA GRANGE
DU DOUAIRE

Tél. 437811

LE DERNIER RECUEIL
DE M. DEBAILLEUL

Deux belles photos de N. Sanchez illustrent l'eau et la terre labourée chantées par le poète dans ce nouveau recueil scindé en deux parties.

M. Debailleul se consacre aux choses visibles qu'elle emprunte pour aller au-delà d'elle-même et du miroir des apparences. Là s'inversent les signes et se trouve le mystère de ce que nous ne pouvons que pressentir.

« L'eau éclatée » rassemble 17 poèmes. L'eau y paraît sous toutes ses formes et participe toujours à la vie de l'auteur pour laquelle elle représente un élément essentiel du rêve.

Elle lui allie le travail de la terre, la germination. L'ensemencement produit le blé mais aussi les mots qui donnent corps à un poème. Ainsi l'écriture a des liens, transparents peut-être, mais toujours solides, avec la matière eau, capricieuse, incertaine, jamais en repos. A la mer, le poète annexe le temps et l'espace.

« Le temps suspend ses heurts » porte un titre qui joue sur les mots lesquels désignent de secrètes blessures engendrées par les heures cachant dans leurs replis des instruments entaillants. La terre y a une place prépondérante comme si le poète avait besoin d'une



structure moins mouvante que l'eau pour y nouer le temps, le sien, malgré nous, toujours mobile, en progression. M. Debailleul dénude ses racines dans ces poèmes où mots et espaces racontent son être. Éphémères dans l'instant du dire, les impressions traduisent des moments durables qui imprègnent la chair de l'écrivain et son penchant à vouloir trouver une paix dont elle a besoin.

Pour M. Debailleul, la vérité est dans la nature. Le poème se mélange au paysage et se substitue à lui. Écrit dans des instants de loisirs — le poète travaille — il rétablit l'équilibre presque perdu par le trop-plein de sensations. S'y entremêlent rêve et vécu, imaginaire et réalité, enfance et présent. Les images sont belles et fortes.

A. FRANÇOIS-DEMEESTER

FUGUES

CARLO MASONI



Un livre à découvrir chez l'auteur (avenue Bontemps 12 - Tél. 416323) ou à la Librairie du Centre (boulevard Martin 16 - Tél. 413672).

LA
« CONCORDIA »
À CHENÔVE

Comme vous le savez, la Philharmonie Royale Concordia a donné concert à Chenôve (Dijon) au cours de la semaine du 20 au 22 septembre. Nous étions une petite centaine — musiciens, comité, accompagnants — et avons été reçu par l'Harmonie Municipale de Chenôve dont le Président, M. G. Descieux, est 1^{er} Adjoint au Maire.

En retour, l'Harmonie municipale nous rendra visite au cours des fêtes de Pentecôte 1992. Sa délégation arrivera le samedi 6 juin et repartira le lundi 8 juin. Celle-ci sera composée de 80 musiciens et membres du comité. L'Harmonie de Chenôve donnera deux concerts, les 6 juin au soir et 8 juin à 12 h.

BIBLIOBUS

HORAIRE
ET DATES DE PASSAGE

Passages en 1992

Janvier	15	29
Février	12	26
Mars	11	25
Avril	8	22
Mai	6	20
Juin	3	17
Juillet	1	15
Août		26
Septembre	9	23
Octobre	7	21
Novembre	4	18
Décembre	2	16

Limelette

Place de l'Eglise :
13 h 30 - 14 h 30

Place de l'Europe :
14 h 35 - 15 h 00

École communale :
15 h 05 - 16 h 00

Place de l'Aubépine :
16 h 10 - 17 h 15

Si vous avez
la plume
facile ...

PLUMES
ROMANES

Tél. 614094

EXPO

TROIS CRÉATEURS
OTTINTOIS
AU POINT DE REPÈRE

Carlo Jamart (sculptures)
Véronique Van Monkhoven
(peintures)
Pierre Tréfois (encres)
exposent à la Galerie du Point
de Repère, rue des Wallons 10,
1348 Louvain-la-Neuve
du 6 au 31 janvier 1992
tous les jours de la semaine de
10 h à 17 h.

BIBLIOTHÈQUE
DE CULTURE GÉNÉRALE
Avenue des Combattants 2
Tél. 41 02 42



Horaires :
Lu, Ma, Me :
de 12 h à 19 h
Je, Ve, Sa :
de 10 h à 14 h

PRIX DE LA NOUVELLE D'OTTIGNIES LOUVAIN-LA-NEUVE

La Ville d'Ottignies Louvain-la-Neuve, désireuse de collaborer au renouveau de la nouvelle qui se manifeste dans la Francophonie, vient de créer un concours annuel ouvert à tous les écrivains de langue française (ouvrages édités). Ce prix sera décerné pour la première fois en décembre 1991 ou en janvier 1992.

Monsieur Michel Lambert, prix Rossel et Monsieur Carlo Masoni, écrivain et directeur de son Centre Culturel, sont chargés d'organiser le prix. Le jury sera composé d'éminents écrivains français et belges.

Le souhait de l'Administration communale et des organisateurs du prix est de consacrer la totalité de la dotation à la récompense du lauréat.

Le prix « Renaissance de la Nouvelle », créé par la Ville d'Ottignies Louvain-la-Neuve, sera attribué annuellement à une œuvre de nouvelles. Le concours de cette année était

ouvert à tous les recueils de langue française édités entre le 30 septembre 1990 et le 30 septembre 1991. Le montant du prix est de 2 000 écus. Il ne peut être divisé. Au cas où aucun ouvrage ne serait retenu, le montant du prix sera reporté à l'année suivante.

Les éditeurs ou auteurs désirant soumettre leurs ouvrages à l'appréciation du jury ont dû les envoyer en 7 exemplaires avant le 31 octobre 1991 au secrétaire du jury : M. Carlo Masoni. Le jury est composé de Mme Dominique Rolin (référence prix) et de MM. Alain Absire, Georges-Olivier Châteaureynaud, Charles Bertin, Michel Lambert et Carlo Masoni.

Le lauréat sera proclamé dans le courant du mois de février au cours d'une séance publique organisée à Ottignies Louvain-la-Neuve.

J. BENTHUIS
Échevin de la Culture

EXPO

La médiathèque de Louvain-la-Neuve et le Comité de Jumelage Ottignies-Masaya (Nicaragua) organisent l'exposition :

« En deçà du principe
de réalité »
Encres et acryliques de Pierre
Tréfois

2 - 29 décembre 1991
Médiathèque
Louvain-la-Neuve

Structurés par l'encre de Chine, étoffés par l'acrylique, le crayon ou l'écoline, ils préfèrent aussi diverses influences : musique contemporaine, littérature.

Les œuvres sont mises en vente au profit des coopératives agricoles de Masaya.

L'exposition est accessible du 2 au 29 décembre 1991, dans les locaux de la médiathèque, place Galilée à Louvain-la-Neuve, les lundi, mardi, mercredi, vendredi et samedi, de 10 h à 18 h.

Vernissage le vendredi 6
décembre 1991.
(010) 45 08 22.

DISCOBUS

Connaissez-vous le semi-remorque jaune et rouge de la Médiathèque de la Communauté française de Belgique, qui stationne chaque semaine dans votre commune, le vendredi de 15 h 30 à 16 h 30, à la Ferme du Douaire ?

Sa discothèque

Une collection de 15 000 disques compacts, microsillons et musicassettes au choix en libre accès, dans les genres suivants : chanson française - musique rock - black music - musique classique - jazz - musiques du monde - contes et chansons pour enfants - disques didactiques - musiques de films - littérature, cours de langues - bruitages.

Sa diathèque

Plus de 1 000 séries de diapositives sur commande dans les domaines de l'histoire, de la peinture, des sciences, de la littérature, des contes pour enfants.

Sa vidéothèque

Une collection de vidéocassettes musicales disponibles en libre accès (opéras, concerts, récitals, cabaret, clips,...)

Une collection de vidéocassettes de cinéma « 1001 Classiques d'hier, d'aujourd'hui, ... de demain ? », sur commande.

Une collection de 2 500 vidéocassettes d'intérêt général, sur commande, dans les domaines suivants : arts - droit, justice -

écologie - économie politique - géographie, ethnologie - histoire - médecine, santé - médias, communication - politique - religion, philosophie - sciences, technologies - sociologie, vie sociale - sports, loisirs.

Diverses collections thématiques dont : Education pour la Santé - Education à l'Environnement - Education aux médias - Droits de l'Homme, Droits des peuples.

Inscription

Cotisation unique de membre à vie valable dans toute la Communauté française : 500 francs.

Avis aux enseignants

Grâce à un accord intervenu entre le Ministère de l'Éducation

et la Médiathèque de la Communauté française de Belgique asbl, tous les enseignants en fonction peuvent obtenir une inscription gratuite en s'adressant directement au service de prêt.

Informez-vous auprès du Centre administratif du Discobus au (081) 307667 (le mardi entre 10 h 00 et 17 h 00) ou de la Direction régionale de la M.C.F.B., rue de Fer 24, 5000 Namur, tél. (081) 226284, fax (081) 221586.

Ce service est réalisé grâce au Ministère de la Communauté française, à la Loterie nationale et à la commune d'Ottignies.

VOUS AIMEZ LA MUSIQUE ?

VENEZ AUX PETITS
CONCERTS DU DIMANCHE
MATIN !

Tous les deux mois environ, à la Grange de la Ferme du Douaire, sont organisés, le dimanche matin à partir de 10 h 30, des concerts de musique classique principalement.

Leur durée ne dépasse pas une heure de musique et celle-ci se répartit sur 3 ou 4 prestations différentes : quatuor à cordes, duo piano-violon, trio de guitares, quatuor vocal, etc.

Les interprètes ?

Des professionnels de tous horizons : professeurs de l'Académie, élèves du Conservatoire, artistes confirmés.

Les œuvres ?

De toutes les époques.

Il vous est donc offert de vous familiariser autant avec Claude Debussy qu'avec Jean-Sébastien Bach, Serge Prokofieff, Franz Schubert, Wolfgang Amadeus Mozart ou Alban Berg. Ces concerts sont commentés succinctement. Leur objectif est de faire partager la musique de qualité entre des interprètes enthousiastes et un public attentif et chaleureux.

Les coups d'envoi de cette troisième saison (les Petits Concerts ont vu le jour en octobre 1989) ont été donnés les 10 novembre et 8 décembre. Les concerts suivants se dérouleront les dimanches 19 janvier, 15 mars et 14 juin 1992.

Pour tout renseignement, vous pouvez vous adresser : asbl Jeunes Concerts, avenue des Peupliers 11, 1340 Ottignies
Tél. (010) 416043.

Nous espérons de tout cœur vous rencontrer à nos prochains concerts !

SPORTS

UNE SAINT-NICOLAS UTILE ET AGRÉABLE...

Un beau cadeau de Saint-Nicolas pour les enfants... et leurs parents : un abonnement pour pouvoir accéder gratuitement pendant un an aux pis-

cines du Complexe Sportif de Blocry.

Cet abonnement est valable aussi bien avec l'école qu'individuellement.

Tarif

	Adulte		Enfant	
	(1)	(2)	(1)	(2)
Abonnement annuel (3)	2 750	2 300	2 300	1 900
Abonnement familial (3)			Au moins un des parents doit souscrire un abonnement	
Parents 1 ^{er}	2 750	2 300		
2 ^{ème}	2 050	1 900		
Enfant 1 ^{er}	1 900	1 550	Quel que soit leur âge à condition qu'ils résident sous le toit parental	
2 ^{ème}	1 250	1 000		
3 ^{ème} et suivant	800	600		

(1) Tarif non résident

(2) Tarif réservé aux résidents (domiciliés à Ottignies Louvain-la-Neuve)

COMPLEXE SPORTIF DE BLOCRY

AVIS RECTIFICATIF

Psychomotricité et initiation sportive

M. El Hafi
T. (010) 419114

La Sauterelle
T. (010) 226999 - 655063

Rock acrotabique et danse

M. de Coster
T. (010) 450747

GYM ÉNERGIE

Le club de Gym « Énergie » d'Ottignies organise des stages de :

— Baby-Gym (3 1/2 à 5 ans) de 9 h 30 à 11 h

— Mini-Gym (6 à 9 ans) de 14 h 00 à 16 h 00.

Initiation à la gym au sol et aux engins, dans une ambiance familiale, au Centre sportif de la plaine des Coquerées, les 26, 27, 30 et 31 décembre 1991.

Renseignements et inscriptions au (010) 410429 ou au (081) 634100.

AU CERCLE DES ÉCHECS D'OTTIGNES LLN

Le Cercle des Échecs d'Ottignies LLN organisera à partir du 14 janvier 1992 son 5^e championnat de la Ville d'Ottignies, placé sous le patronage de l'Échevinat de l'Instruction et de la Culture. Les inscriptions se font dès à présent et au plus tard le mardi 7 janvier.

Si vous aimez jouer aux échecs, que vous vous sentez isolé, n'ayant pas de partenaire pour vous donner la réplique, venez au cercle des Échecs « El Botroul ». L'accueil s'y fait en toute cordialité et simplicité. Si vous ne connaissez pas le jeu, ou peu, venez aussi. Vous trouverez toujours l'un ou l'autre joueur à votre disposition pour vous initier et vous donner les notions de base de ce jeu d'esprit.

Le Cercle est ouvert à toutes et à tous, les mardis à 20 h, au 1^{er} étage de la Taverne « Robin des Bois », rue des Fusillés 1, que vous quitterez quand bon vous semble.

La diversité des activités : championnat, open, « blitz » ou encore parties libres font, qu'au Cercle des Échecs on ne s'ennuie jamais. Deux à quatre heures de relaxation cérébrale par semaine sont bénéfiques contre la morosité et le stress.

Pour tout renseignement complémentaire s'adresser à : Robert Voet, tél. 616032 ou Valentin Clymans, tél. 412891.

PIERSON
Cesi BON

010/41.42.43

PNEUMATIQUE
D'OTTIGNIES

Pneus toutes marques • Géométrie • Equilibrage

Chaussée Provinciale 71-73
1341 Cérroux-Mousty - Tél. (010) 612290

lootvoet

Plomberie • Chauffage
Membre du Centre Scientifique
et Technique de la Construction
Tél. 414245

SPECIAL OLYMPICS À LOUVAIN-LA-NEUVE

Les 28, 29 et 30 mai prochains, Louvain-la-Neuve va vivre un événement exceptionnel. Le Centre sportif de Blocry accueillera en effet les 11^{èmes} Jeux Nationaux pour sportifs déficients mentaux.

Pour la première fois depuis 9 ans, Special Olympics quitte donc Bruxelles afin de véhiculer son message dans les différentes régions et communautés du pays. Les Jeux Nationaux, c'est le rendez-vous à ne pas manquer avec le sport, le spectacle, l'animation, les émotions les plus fortes et surtout la solidarité !

Depuis 1968, le mouvement Special Olympics (reconnu par le Comité Olympique International) propose au niveau mondial des programmes sportifs d'entraînement et de compétition à tous les déficients mentaux de plus de 8 ans. 120 pays adhèrent à cet idéal et 1 800 000 athlètes participent au mouvement. En Belgique, Special Olympics rassemble des milliers de personnes pour et avec les déficients intellectuels. L'asbl bénéficie de la collaboration des familles et de nombreux bénévoles et s'adresse aux instituts, à l'enseignement spécial et aux clubs en sport adapté, avec l'appui des fédérations.

Le week-end de l'ascension réunira dans 13 disciplines différentes 2 000 athlètes déficients intellectuels issus pour la

plupart de Belgique mais aussi de tous les horizons européens, 1 000 bénévoles seront nécessaires pour encadrer les sportifs. Et, outre les familles et amis des participants, cet événement, appuyé par les plus hautes institutions et personnalités du pays, réunira de nombreux sympathisants.

Special Olympics à Louvain-la-Neuve, c'est donc la fête garantie ! Un important programme d'animation avec des spectacles et des artistes les plus divers créera pendant 3 jours une ambiance incomparable sur les lieux des Jeux !

Dès maintenant, de nombreux responsables de Louvain-la-Neuve se mobilisent pour contribuer à la réussite de cette action : commune, université, écoles, etc.... Toute une organisation se met peu à peu en place et toutes les initiatives sont les bienvenues. Des bénévoles peuvent encore nous apporter une aide précieuse dans toute une série de secteurs. Alors, faites ce magnifique cadeau aux athlètes : inscrivez-vous comme bénévole pour la 11^e édition des Special Olympics ! Des fiches sont disponibles au Centre sportif de Blocry. Mais vous pouvez aussi contacter Special Olympics Belgium, Mesdames Jossart ou Busschots, avenue des Grands Prix 186, 1050 Bruxelles. Tél. (02) 763 13 13.

RÉPERTOIRE DES SPORTS

La 2^e édition du répertoire des Sports vient de paraître.

Elle a été mise à jour sous la coordination de Mme Galban, Échevin de la Jeunesse.

Le document reprend les coordonnées de 30 clubs et constitue un outil indispensable à tous ceux qui souhaitent entrer en contact avec le monde du sport.

En vente au prix de 50 F.

— Service Tourisme, avenue des Combattants 40, tél. 437831

— Antenne administrative de LLN, place de l'Université 12, tél. 453370.

24 H VÉLO

Cela fait 16 ans que cette manifestation sportivo-folklorique anime le site universitaire.

Cette année encore on a vu sur la ligne de départ une grosse dizaine de vélos de course et plus de 140 autres, folkloriques ou humanitaires.

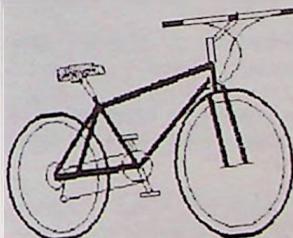
Une nouveauté cette année : la création de pin's 24 h !

Mme Anne André, Bourgmestre f.f., accompagnée de sa « garde prétorienne » (deux policiers féminins) a donné le signal du départ.

Rendons ici hommage aux services de sécurité : une centaine de gendarmes et 70 secouristes bénévoles de la Croix-Rouge.

V.T.T.

Faites avec nous une balade en vélo-tout-terrain



Renseignements :
J.C. Delespau
Tél. 41 18 30



LE MUR DU MARATHONIEN

Une nouvelle sculpture a été récemment inaugurée à Louvain-la-Neuve. Elle rend hommage à la course à pied de grand fond (42 km 195). (Détails dans notre prochain numéro).

AFFICHES

« MON COPAIN EST UN HÊTRE VIVANT... »⁽¹⁾

Le 5 décembre dernier, la presse pouvait découvrir au Centre Culturel, une quarantaine d'affiches créées par les personnes qui avaient répondu au concours lancé par la Ville et le SECOB⁽²⁾ sur le recyclage des déchets.

Un concours intéressant, qui a permis de mettre en valeur les problèmes d'environnement tels qu'ils sont perçus par la population. Un large éventail que les photos de cet article traduisent sans toutefois en reproduire les couleurs originales... (voir dernière page).

De l'imagination, la manifestation concrète d'une prise de

conscience... bref : des préoccupations qui prennent corps, s'organisent et s'expriment.

Le public qui a pu visiter l'exposition durant dix jours a apprécié... Merci à tous les participants.

Tous ceux qui sont intéressés par ces affiches peuvent s'adresser au SECOB.

(1) Cette légende est celle de l'affiche (classée hors concours par le jury) figurant en dernière page du présent bulletin (l'auteur a plus de vingt ans).

(2) SECOB : Service Eco-Conseil du Brabant wallon, place de la Fêchère 19, 1450 Chastre. Tél. (010) 452289.

DERNIÈRE MINUTE

La Ville d'Ottignies Louvain-la-Neuve a été sélectionnée comme commune engagée dans l'opération

1 000 communes pour l'environnement européen

En effet, en octobre 1991, la Ville a posé sa candidature auprès d'un jury constitué de Inter-Environnement Wallonie et l'Union des Villes et des Communes de Wallonie. Le projet qui a été accepté est le suivant :

1. diminuer la dispersion des polluants ;

2. favoriser la diversité biologique ;

3. informer les habitants sur les « gestes qui sauvent la planète » ;

4. permettre aux habitants d'agir correctement (recyclage) ;

5. mieux connaître l'impact des entreprises sur l'environnement.

Dans ce bulletin, vous en voyez les premiers effets : le dossier de nos déchets.

La Ville travaille en collaboration avec l'APNE et le SECOB.

DÉCHETS

Collecte des immondices ménagères

Collecte hebdomadaire (bihebdomadaire pour les conteneurs 1,1 m³ à Louvain-la-Neuve) assurée par :

la S.A. Lamesch
Zoning industriel,
5590 Ciney

Tél. (083) 214142

pour un terme de 6 ans ayant pris cours le 1^{er} janvier 1990 pour se terminer le 31 décembre 1995.

Organisation des tournées

Lundi : Limelette et Pinchart (quartiers de Pinchart, Rofessart, Buston, Limelette-centre, William Lennox)

Mardi : Mousty

(quartiers Chapelle-aux-Sabots, Les Evaux, Bon Air, Mousty, Franquénies, Morimont)

Louvain-la-Neuve : (poubelles normales + 1^{er} tournée des conteneurs 1,1 m³)

Jeudi - Céroux et Petit-Ry (quartiers de Céroux, Petit-Ry, y compris la rue du Moulin et le boulevard Martin)

Vendredi : Ottignies

(Ottignies-centre à l'exception de la rue du Moulin et du boulevard Martin, quartiers du Tiernat, La Croix, Blocry, Stimont, Bauloy)

Louvain-la-Neuve : (2^e ramassage des conteneurs 1,1 m³ sur Louvain-la-Neuve).

Tournées de remplacement des jours fériés

A. Déchets ménagers individuels
lundi férié :

la collecte est reportée au mardi
mardi férié :

la collecte est avancée au lundi
jeudi férié :

la collecte est avancée au mardi
vendredi férié :

la collecte est avancée au jeudi

B. Vidange des conteneurs 1,1 m³
mardi férié :

la vidange est avancée au lundi
vendredi férié :

la vidange est avancée au jeudi

Collectes sélectives verre - papier/carton - plastique

Emplacement des conteneurs

1. Douaire (parking à côté de Superbois)

2. Rue du Culot

3. Céroux (place communale)

4. Place de l'Aubépine

5. Place Père Bruno Reynders (seront déplacés prochainement avenue de la Résistance près de l'épicerie le Petit Rypin)

6. Avenue R. Fabiola (parking du cimetière)

7. Rue du Cimetière

8. Rue de la Belle Voie

9. Avenue du 11^{ème} Zouaves

10. Rue des Deux Ponts

11. Rue de l'Invasion (rue Bois Papa)

12. Clos de la Jeunesse

13. Route de Blocry (LLN)

14. Hôtel Condor (LLN)

bulle à verre uniquement

15. Avenue des Mespelières (LLN)

16. Parking Accueil, place de l'Université (LLN)

17. Place Polyvalente (LLN)

18. Place R. Magritte (LLN)

19. Voie Cardijn (LLN)

bulle à verre uniquement

La collecte du papier/carton - plastique est assurée par

S.A. Lamesch

(Prorecyclage S.A.)

Zoning industriel

5590 Ciney

Tél. (083) 214941

pour un terme de 6 ans ayant pris cours le 1^{er} janvier 1990 pour se terminer le 31 décembre 1995.

La collecte de verre est assurée par

S.A. Minérale

Rue des Aulniats 202

6050 Lodelinsart

Tél. (071) 332146

Récupération des huiles de moteurs usagés

La vidange est assurée par le collecteur agréé (momentanément)

CHAUFFAGE M. HERMAN



- Etude
- Réalisation
- Entretien
- Dépannage

Av. des Bouvreuils 4
1340 Ottignies

☎ (010) 416887



Iootvoet

Ramonages tous types

Membre fondateur
Fédération des Ramoneurs
Tél. 414245

Soneville
Parc Industriel
Rue des 3 Bourdons 25
4840 Welkenraedt
Tél. (087) 882102

Emplacement des conteneurs :
1. Service des Travaux (rue de la Station 10 à Mousty - accessible pendant les heures de bureau de 8 à 16 h 45)
2. Rue du Monument (à côté du Garage Simon)
3. Avenue G. Lemaître (au parc à conteneurs LLN)
4. Place Polyvalente (LLN)
5. Quartier Hocaille LLN (parking de la piscine)

Fonds de greniers

Deux conteneurs placés à l'avenue G. Lemaître (LLN), destinés à recevoir les fonds de greniers, déchets de jardins (tontes, élagages d'arbres, ...) à l'exception d'immondices ménagères, sont mis à la disposition de la population.

Le Collège échevinal a décidé de réinstaurer l'ancienne formule de ramassage des encombrants, c'est-à-dire leur enlèvement deux fois par an **gratuitement**.

Précisons les types d'encombrants : mobilier, vaisselle, électroménagers, fonds de greniers ou de caves à l'exception de tous débris de construction et déchets de jardins (tontes, élagages ou abattages, ...).

**Triez
vos
poubelles :**

**Utilisez
les
bulles
sélectives !**

TRIBUNE DES ÉLUS

Cette rubrique est réservée aux élus qui désirent s'exprimer sur la politique communale ou faire part de leurs opinions sur des sujets d'intérêt général.

UNE CONVERSION

Rappelez-vous : Saint-Jean-des-Bois il y a quelques années, l'ancien Bourgmestre et ses projets de lotissements, l'installation d'un complexe de bureaux... Les lotissements n'ont jamais vu le jour mais les bureaux sont hélas bien présents et il s'en est fallu de peu que tout le site soit dénaturé... Si Valmy Féaux n'était pas parvenu in extremis à classer ce qui restait, à l'heure actuelle il n'y aurait plus rien. Le changement de majorité et la mise du PSC dans l'opposition ont aussi permis d'écarter toute menace. La majorité a, de plus, demandé le classement du bois de Lauzelle tout entier.

Aujourd'hui, le président de la section locale du PSC nous apprend, dans un article intitulé : *Nous sauverons Lauzelle et Saint-Jean-des-Bois* que c'est aussi grâce à l'opposition que le ministre de l'Aménagement du Territoire a entamé la procédure de classement du bois.

Les temps changent, et c'est bien ainsi. Il est dommage cependant qu'une telle conversion soit si tardive. Que de dégâts auraient pu être évités si le PSC avait pu en son temps calmer les ardeurs bétonnières de son ancien bourgmestre !

Enfin, ne boudons pas notre plaisir et réjouissons-nous avec l'Association des habitants de Louvain-la-Neuve et l'asbl « Saint-Jean-des-Bois ». Grâce à l'action de tous, majorité, opposition et défenseurs du bois, ce magnifique poumon vert est, espérons-le, en voie d'être définitivement sauvé.

P. DUPUIS
Conseiller communal

OTTIGNIES, LA GROSSE GÂTÉE

Moi, je suis fière d'être Ottinoise. J'habite une ville pas comme les autres.

Tout d'abord, j'ai des armoires que personne ne comprend et tout le monde sait bien qu'en matière artistique, plus c'est hermétique et plus c'est beau.

Ensuite, j'ai financé, par le biais de mes gros impôts, une machine que tout le monde n'a pas non plus. Mais oui, vous savez bien, cet onéreux bidule qui transforme (quand il marche) les mauvaises herbes de nos talus en bouillie appétissante.

Et puis, nous, on a eu une fête géante des géants, avec un chapiteau géant, une brocante géante, des perturbations géantes et un déficit géant.

Nous avons aussi, dans la majorité, des écolos recyclés en soutiens des promoteurs immobiliers mais ce sont des choses qui arrivent fréquemment ailleurs paraît-il.

Mais le bouquet, le summum de mon orgueil, c'est que j'ai trois maieurs !

Il y a l'ancien, toujours bon pied, bonne langue, bon œil, que d'aucuns s'obstinent à encore appeler de ce nom-là qui lui va si bien, il faut l'avouer.

Il y a le vrai, l'officiel, puisqu'il enjolive notre Bulletin communal de son « mot du Bourgmestre » et coupe les rubans des inaugurations.

Il y a aussi « le seul Bourgmestre femme du Brabant wallon ». Si, si, je l'ai lu dans son tract électoral tout récent !

On ne s'y retrouve pas toujours, d'accord, mais c'est pas beau tout ça ?

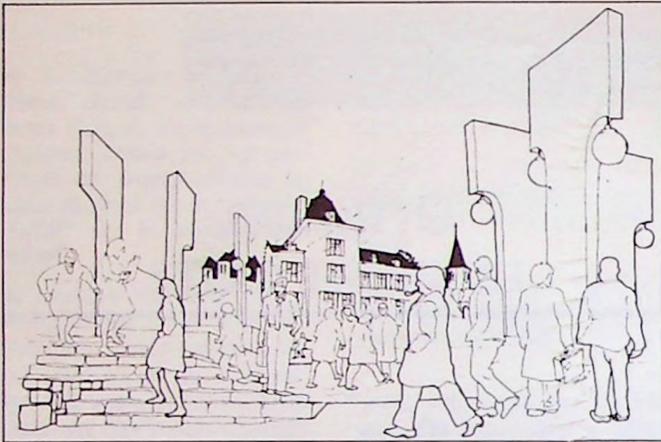
Quand je siège au Conseil communal, je les retrouve tous les trois, je les regarde et mon cœur se gonfle du bonheur de faire partie d'une assemblée aussi prestigieuse qu'originale. Ah, chers concitoyens, quand vous vous plaignez de payer plus pour avoir moins, vous êtes bien ingrats. C'est pourquoi j'ai pensé que cela vous réconforterait de prendre conscience de nos privilèges !

Ce petit mot n'avait pas d'autre but, vous l'avez compris.

Et puis, bien sûr, je vous souhaite, à tous, une bonne et heureuse année !

C. DELBRASSINE-MATHIEU
Conseiller communal
Échevin honoraire de la Culture
et de l'Enseignement

FORUM



Cette rubrique est ouverte aux habitants qui souhaitent évoquer un problème d'intérêt général. Il est souhaitable que les textes ne dépassent pas 20 lignes dactylographiées et ne contiennent aucune attaque personnelle.

PÉROU

Sous la houlette du Fonds Monétaire International (FMI) et de la Banque Mondiale (BM), le gouvernement néo-libéral d'A. Fujimori s'apprête à accentuer l'austérité et à accélérer, sous le prétexte d'une meilleure rentabilité sociale, la filialisation et la privatisation à des prix dérisoires des principales entreprises publiques (y compris celles du secteur stratégique minéro-énergétique) en faveur des multinationales américano-japonaises.

Ces privatisations, présentées comme inéluctables pour sortir de la crise et édifier au Pérou un « capitalisme populaire » à l'européenne, permettront en réalité au gouvernement de Fujimori de s'attaquer systématiquement à « l'estabilité de l'emploi » ainsi qu'aux maigres acquis sociaux des travailleurs péruviens déjà essouffés par l'imposition durant dix années consécutives des politiques d'austérité imposées par le Monde Financier International via le FMI et la BM aux gouvernements néo-libéral de Belaunde Terry (1980-1985) et social démocrate d'A. Garcia (1985-1990).

Ces nouvelles mesures, qui risquent de supprimer plus d'un million d'emplois dans un pays qui compte déjà avec 45 % de sans emplois ne bénéficiant d'aucun revenu de remplacement ni de sécurité sociale, sont présentées comme une alternative providentielle, faisant souvent allusion aux échecs des économies étatiques des pays de l'Est, échecs résultant indubitablement de l'ineptie des bureaucraties médiocres et corrompues.

Néanmoins, tout en rappelant que lors de l'application des dernières mesures d'austérité fujimoristes, l'impact traumatisant fut tel dans les secteurs populaires que des familles entières ne disposant plus d'aucun moyen de subsistance optèrent pour le suicide collectif, il est assez surprenant que pour pallier à la misère chronique de notre peuple, le gouvernement actuel ne prenne aucune disposition pour restreindre les dépenses militaires qui représentent 40 % du budget national alors que celles de l'éducation et de la santé ne représentent qu'à peine 4 % de celui-ci.

L. BUSTAMANTE
Docteur en Sciences

BLOC-NOTES

INSTANT HISTORIQUE



M. Valmy Féaux, Ministre-Président de la Communauté française remet à Mme Anne André, Bourgmestre faisant fonction, la chartre calligraphiée et le dessin des nouvelles armoiries de la Ville (voir description héraldique en page 2 intérieure).

Ces précieux documents trouveront leur place au chevet de la salle du Conseil communal, au cœur de l'Hôtel de Ville.

Un très grand moment vécu sous l'œil attentif du Président de la Commission de Vexillologie, esthète en la matière !

CHAMBRES D'HÔTES CHEZ L'HABITANT

Si vous disposez d'une chambre équipée des commodités habituelles pourquoi n'envisageriez-vous pas d'accueillir un étudiant ou des parents proches d'un malade hospitalisé ou encore des personnes effectuant un court séjour dans notre ville ?

Si cette proposition vous intéresse, communiquez vos coordonnées et les caractéristiques du logement disponible à la Maison du Tourisme qui se chargera volontiers de la transmettre aux nombreux demandeurs.

Contact :
Cécile Lucas - Tél. 437811